

34377

BULLETIN

DE L'ACADÉMIE

DE NIMES

ANNÉE 1879.



NIMES

IMPRIMERIE LAFARE FRÈRES

1 — place de la Couronne — 1

—
1879

TABLE

du Bulletin de l'Académie de Nîmes.

ANNÉE 1879.

FAITS ACADÉMIQUES.

	Pages
Election de M. <i>Léon Penchinat</i> comme président	8
Election de M. <i>Charles Dombre</i> comme vice-président	8
Démission de M. <i>Charles Dombre</i>	17
Election de M. <i>N. Gouazé</i> comme vice-président	18
Election de M. <i>Ch. Liotard</i> comme secrétaire-perpétuel	154
Election de M. <i>P.-H. Roussellier</i> comme membre résidant	46
Election de M. <i>Félix Boyer</i> comme membre résidant	60
Election de M. <i>Albin de Montvaillant</i> comme membre non-résidant	123
Election de M. l'abbé <i>Thomas Blanc</i> comme membre non-résidant	123
Election de M ^{me} <i>Mathilde Soubeyran</i> comme associé-correspondant	57
Démission de M. <i>Aug. Aurès</i> des fonctions de secrétaire perpétuel	153
Démission de membre résidant de M. <i>Quesnault-Desrivères</i>	5
Il est nommé membre honoraire	6
Démission de membre résidant de M. <i>Franç. Germer-Durand</i>	26
Il est nommé associé-correspondant	26
Décès de M. <i>Daniel Grasset</i> , associé-correspondant	56

Décès de M. <i>Edward Barry</i> , associé-correspondant	56
Décès de M. <i>Louis Chalmeton</i> , associé-correspondant	144
Décès de M. <i>A. de Grisy</i> , associé-correspondant	144
Compte-rendu de la situation financière de l'Académie, par M. <i>Ch. Liotard</i> , trésorier.	24
Approbation des comptes du trésorier. Des remerciements lui sont votés	28
Lettre de M. le Ministre de l'Instruction publique. Il prévient l'Académie que la réunion annuelle des Sociétés Savantes aura lieu à la Sorbonne, du 10 au 19 Avril.	44
Compte-rendu par M. l'abbé <i>P. Azaïs</i> , délégué de l'Académie aux réunions de la Sorbonne	80
Commission chargée de régler tout ce qui concerne les lectures et l'organisation de la prochaine séance publique. (MM. <i>Ch. Lenthéric</i> , <i>Meynard-Auquier</i> , <i>Delépine</i> , adjoints au bureau)	57
Rapport de cette commission, d'après lequel la séance publique est fixée au 24 mai . . .	60
Programme des lectures qui seront faites à la séance publique	77
Commission nommée pour préparer le choix d'un sujet pour le concours de poésie de 1881 (MM. <i>Gust. Pelon</i> , <i>Jean Gaidan</i> , <i>Charles Lenthéric</i> , auxquels s'adjoindra le bureau).	74
Rapport de cette commission	78
Commission nommée pour régler la composition du volume des Mémoires pour 1878 (MM. <i>Révoil</i> , <i>Ch. Lenthéric</i> et <i>Albert Puech</i> , auxquels s'adjoindra le bureau)	94
Rapport de cette commission	105
Commission nommée pour examiner les Mémoires qui seront présentés au concours ouvert sur <i>la détresse de l'agriculture et les moyens d'y remédier</i> (MM. <i>Alph. Dumas</i> , <i>Eug. Bolze</i> , <i>Félix Boyer</i> , avec le bureau)	145
Commission chargée de s'occuper de tout ce	

qui se rapporte à la publication du prochain volume des Mémoires, année 1879 (MM. <i>Gust. Pelon, Ch. Lenthéric et Alb. Puech</i> , avec le bureau).....	145
Commission nommée pour étudier les dispositions à prendre en vue d'assurer le succès et de fixer la date de la séance publique de 1880 (MM. <i>Louis Michel, Henri Roussellier et Victor Robert</i> , avec le bureau).....	145
Commission nommée pour étudier les moyens de ne pas laisser plus longtemps l'œuvre de notre confrère <i>Charles Jalabert</i> , inutilement relégué dans nos archives (MM. <i>Jules Salles, Ch. Liotard, Melchior Doze</i> , adjoints au bureau).....	150
Sur la demande de M. <i>Ar. Viguié</i> , le délai fixé pour la remise des manuscrits relatifs à <i>Claude Baduel, recteur du Collège des Arts</i> est prorogé jusqu'au 31 décembre 1879, et le prix ne sera distribué qu'en 1880.....	78
Compte rendu des travaux de l'année dernière, par M. <i>Fernand Verdier</i> , président sortant.....	83,89
Discours d'ouverture lu à la séance publique par M. <i>L. Penchinat</i> , président de l'année.....	89
Jetons d'argent attribués à MM. <i>Boissier et Vergély</i> , donateurs au Musée de deux inscriptions antiques.....	82,89
Jeton d'argent attribué à M. <i>Armand Picheral</i> , pour un milliaire d'Antonin....	89
Jeton d'argent attribué à M. <i>Blanc</i> , pour deux cippes avec inscription.....	
Jeton d'argent attribué à M. <i>Maurice</i> , pour deux chapiteaux.....	89
Jetons d'argent attribués à MM. <i>Guelle et Dègreumont</i> , pour deux inscriptions.....	
Jeton d'argent attribué à M. <i>Henri de Gonet</i> , pour six inscriptions.....	146
Jeton d'or à M. <i>Léopold Cabane de Florian</i> , pour trente inscriptions ou morceaux de sculpture antiques.....	146
Don d'une sculpture antique (<i>arator</i>) fait au	

musée, par M. le conseiller <i>Hipp. Fajon</i> ..	124
Maquette en terre cuite due au sculpteur nimois <i>Duvaudé</i> , offerte au Musée par <i>le même</i>	183
M ^{me} v ^e <i>Emile Causse</i> fait hommage à chacun des membres de l'Académie d'un exemplaire de la <i>Description des monuments antiques grecs et romains exécutés en liège par M. Pelet</i> , son père, et qui viennent d'être installés dans une salle du musée archéologique.....	153
Discussion sur le choix des caractères et du papier destinés au volume des Mémoires (1878).....	73
M ^{me} v ^e <i>Maumenet</i> , usufruitière du legs fait à l'Académie par notre confrère, M. <i>Edouard Maumenet</i> , demande à être envoyée en possession.— M. <i>Léon Penchinat</i> , président de l'année, est chargé de faire les démarches et de signer tous actes nécessaires...	153
L'Académie décide, sur la proposition de M. <i>Aurès</i> , secrétaire-perpétuel, que des démarches seront faites auprès de l'administration municipale pour obtenir que la collection des mémoires des diverses académies qui font échange avec celle de Nîmes soit conservée dans une salle spéciale de la Bibliothèque de la Ville, et mise à la disposition des lecteurs, sous la réserve que les membres de l'Académie pourront toujours emprunter, dans les formes voulues, les volumes de cette collection.— M. <i>E. Germer-Durand</i> , en sa double qualité de Bibliothécaire de la Ville et de l'Académie, est chargé des démarches à faire et des dispositions à prendre à ce sujet.	150
Communication par M. <i>Jules Salles</i> d'une lettre à lui écrite par le secrétaire de la Société dite <i>la Cigale</i>	78
Lecture faite par M. <i>Albin Michel</i> d'un article de la <i>Gazette de Nîmes</i> , relatif au travail de M. <i>Louis Michel</i> sur <i>la pratique</i>	

du libre arbitre.— A la suite de cette lecture, l'Académie décide qu'elle n'enverra plus aucune communication à ce journal.. 151
M. *Ernest Roussel* est nommé officier de l'université..... 28
Lecture du tableau des présences pendant l'année 1879 est donnée par M. *Aurès*.... 167

ARCHÉOLOGIE

Note sur trois inscriptions antiques récemment découvertes par M. *E. Germer-Durand* 107
Rapport sur les Mémoires de la Société archéologique de Constantine, par M. *Eugène Brun*..... 139
Pierre tombale de Samuel Guiraud et de Sara Galhard, par M. *Albin Michel*..... 47
Rapport sur un Mémoire des Annales de la Société archéologique de Belgique (rôle symbolique de l'œuf dans les diverses religions), par *le même*..... 52
Note sur deux lampes antiques, sur lesquelles des combats de gladiateurs sont figurés, par *le même*..... 107

BEAUX-ARTS

La Vénus de Nîmes, par M. *Ch. Lenthéric*.. 146
Rapport sur l'ouvrage de M. Charles Domergue, intitulé : « Le plain-chant et la musique de l'avenir », par M. *Ernest Sabatier*. 115

BIOGRAPHIE

Des relations ayant pu exister entre M. Guizot et Aug. Comte.— Rapport sur les Mémoires de l'Académie de Bordeaux, par M. *P.-E. Delépine*..... 13
Lecture d'une lettre autographe de M. Adolphe Thiers. par M. *Albin Michel*..... 24

HISTOIRE & GÉOGRAPHIE

- Histoire des écoles à Nîmes, par M. l'abbé
P. Azaïs..... 38,113
- Les Sarrasins en Provence, par M. Uh-
Lenthéric..... 28
- Rapport sur une « Histoire d'Uzès » de M.
Gustave Téraube, par M. Eug. Brun.... 121
- Voyage fait à Nîmes, en 1594, par un étudiant
bâlois, Thomas Platter. Communication
faite par M. Meynard-Auquier au nom de
M. Jules Bonnet..... 94
- Rapport sur le livre de M. Jules Pagézy,
intitulé : « le port d'Aiguesmortes », par M.
Louis Michel..... 19
- Rapport sur le « Mirabeau » de M. Duclaux-
Monteil, par le même..... 146

LINGUISTIQUE

- Rapport sur un mémoire des Actes de l'uni-
versité de Lund intitulé : *de verbis hebræo-
rum concavis*, par M. le Docteur Car-
cassonne 52

LITTÉRATURE

- Rapport sur « l'Annuaire de la Société philo-
technique », par M. Ch. Liotard..... 103
- Rapport, sur les « Anonymes et Pseudonymes
de la Provence » de M. Rob. Reboul, par le
même..... 154
- Rapport sur le recueil de poésies de Mme
Mathilde Soubeyran, intitulé : « Oiseaux et
fleurs », par M. Eugène Brun..... 13
- Rapport sur les poésies de M. Alexandre
Ducros, par M. Irénée Ginoux..... 79
- Rapport sur « la Jarjaiado » de M. Louis Rou-
mieux, par M. Ernest Roussel..... 113
- Rapport sur un volume des « Mémoires de la
Société académique de Saint-Quentin » par
M. Meynard-Auquier..... 52

Florian, sa vie, ses œuvres, sa correspondance, par M. <i>Albin de Montvaillant</i>	63
Impressions de voyage en Hollande, par <i>le même</i>	83

MÉDECINE

Une page de l'histoire de l'Académie de Nîmes, par le docteur <i>Albert Puech</i>	9
---	---

PÉDAGOGIE

Rapport sur un mémoire de M. G. Compayré, intitulé : « Curiosités pédagogiques. — L'Orbilianisme, ou l'usage du fouet dans les collèges des Jésuites au XVIII ^e siècle », par M. <i>P.-E. Delépine</i>	166
Rapport sur un ouvrage de M. Jos. Simon, intitulé : « L'éducation et l'instruction des enfants chez les anciens Juifs », par M. <i>Ernest Sabatier</i>	60

PHILOSOPHIE

La pratique du libre arbitre, par M. <i>Louis Michel</i>	124
Sur l'instabilité du bonheur, de la gloire et des grandeurs humaines, par M. <i>Hipp. Roux-Ferrand</i>	80

POÉSIE

Le Gardon, par M. <i>Eug. Brun</i>	48
Les vacances, par <i>le même</i>	141
Le retour des vacances, par <i>le même</i>	146
Le premier deuil, par M. <i>P.-E. Delépine</i> ...	52
L'attente, par <i>le même</i>	52
La naissance et la mort, par <i>le même</i>	52
Sonnet, par Mme <i>Mathilde Soubeyran</i>	90
Plaintes de l'hirondelle, par <i>la même</i>	90

Florian, sa vie, ses œuvres, sa correspondance
 33

SCIENCES

Les progrès récents de la chimie, par M.
Félix Boyer..... 89

Rapport sur trois brochures de M. Viguié in-
 titulées « De la climatologie méditerranéen-
 ne et de la grêle », par *le même*..... 141

Flore paléontologique de Bagnols.— Notice
 et album, par M. *Léon Alègre*..... 164

PÉDAGOGIE

Rapport sur un mémoire de M. G. Compaër
 intitulé « L'enseignement pédagogique —
 l'Orphisme », ou l'état de l'enseignement
 les collèges de la région de Bagnols.
 par M. P.-E. Delphin..... 188

Rapport sur un ouvrage de M. Jos. Simon,
 intitulé : « L'éducation et l'instruction des
 enfants chez les anciens Juifs », par M.
 Eximénil..... 200

PHILOSOPHIE

La pratique du libéralisme, par M. Louis
 Michel..... 124

Sur l'instabilité du bonheur, de la gloire et des
 grandeurs humaines, par M. Hipp. Roux.
 Revue..... 80

POÉSIE

Le Gardon, par M. Eug. Brun..... 48

Les vacances, par le même..... 141

Le retour des vacances, par le même..... 146

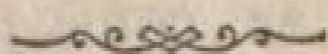
Le premier d'aël, par M. P.-E. Delphin..... 52

L'attente, par le même..... 52

La naissance et la mort, par le même..... 52

Sonnet, par Mme Mathilde Soucyran..... 90

BULLETIN
DE
L'ACADÉMIE DE NIMES.



Séance du 11 janvier 1879.

Présents : MM. F. Verdier, *Président* ;
J. Salles, Ch. Liotard, Brun, Penchinat,
Puech, Bolze, Meynard-Auquier, Doze,
Deloche, Albin Michel, Delépine, Saba-
tier, abbé Ferry, Robert, Louis Michel.

Aurès, *secrétaire-perpétuel*.

Lecture et approbation du procès-ver-
bal de la séance précédente.

M. le Président fait les communica-
tions suivantes :

L'Académie de Brest a envoyé le pro-
gramme d'un concours ouvert par elle
pour l'année 1879.

M. *Quesnault des Rivières*, membre
résidant, a écrit, à la date du 30 décembre
dernier, pour donner de nouveau sa dé-
mission de membre résidant de l'Acadé-
mie de Nimes et pour solliciter le titre
de membre honoraire.

L'Académie, tout en regrettant de se séparer d'un collègue dont elle avait depuis longtemps apprécié l'intelligent concours, se fait un plaisir d'accéder à sa demande, et à l'unanimité nomme M. *Quesnault des Rivières* membre honoraire.

Elle déclare en conséquence, la vacance d'un membre titulaire et l'ouverture pendant un mois du registre des présentations.

M. le secrétaire-perpétuel dépose sur le bureau les ouvrages suivants :

OUVRAGES OFFERTS A L'ACADÉMIE.

Les Voix de la patrie, 1^{re} année, nos 10 et 11.

Mémoires sur le port d'Aigues-Mortes, par M. Jules Pagézy.

La question religieuse, par M. Isaac Pereire.

PUBLICATIONS DES SOCIÉTÉS SAVANTES

CORRESPONDANTES.

Bulletin de la Société d'agriculture de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer, tom. XIII — du mois de mars au mois de décembre 1877 — 4 fascicules.

Mémoires de l'Académie des sciences, belles lettres et arts de Marseille, années 1877-1878.

Mémoires de l'Académie de Metz, LVIII^e année (1876-1877), III^e série, 6^e année.

Annales de la Société d'émulation du département des Vosges, 1878.

Mémoires de la Société historique, littéraire, artistique et scientifique du Cher, II^e série, tom. I, tom. II. 1^{er} fascicule et tom. III.

Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie, année 1878, n^o 3.

Bulletin de la Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère, tom. XXIX — 1878 — octobre et novembre.

Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe, II^e série, tom. XVIII^e — (XXVI^e de la collection). 1^{er} et 2^e trimestres de 1878.

Bulletin de la Société Borda à Dax. III^e année (1878), II^e série, 4^e trimestre,

Mémoires de la Société académique des sciences, arts, belles-lettres, agriculture et industrie de Saint-Quentin, 53^e année, III^e série, tom. I.

Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de Semur (Côte-d'Or), 14^e année, 1877.

L'ordre du jour indiquant le renouvellement du bureau, il est procédé à cette opération par votes séparés, qui donnent les résultats suivants : M. *Penchinat* est nommé président pour l'année 1879.

M. *Charles Dombre* est nommé vice-président pour la même période.

Tous les autres membres du bureau sont maintenus dans leurs fonctions pour une période de trois ans.

Avant de quitter le fauteuil de la présidence, M. *Verdier* adresse quelques paroles à ses collègues :

« Messieurs, je suis heureux, avant de quitter le fauteuil de la présidence, d'être appelé à souhaiter la bienvenue au collègue que vous vous êtes récemment donné. M. *Louis Michel* était déjà pour plusieurs de nous un confrère. Depuis longtemps nous avons appris à l'estimer et à l'apprécier dans une autre enceinte. Ce ne sont pas là, néanmoins, les succès qui ont particulièrement attiré votre attention sur lui. Le culte de la littérature, qu'il a toujours professé, nous a valu quelques essais d'un mérite incontestable, et vous avez tous naguère applaudi à la lecture d'une *étude sur Rabelais*, qui se distingue par des qualités littéraires, et des aperçus historiques et critiques marqués au coin du bon goût et du savoir. Aussi n'avez-

vous pas hésité, et c'est à l'unanimité que vous lui avez ouvert les portes de notre Compagnie. Permettez-moi, en finissant, d'exprimer l'espérance que ces heureuses productions ne seront pas les seules, et qu'à l'avenir les œuvres de notre nouveau collègue apporteront, plus d'une fois, à nos réunions un charme et un intérêt qui ne seront pas moins vifs.

» Un dernier devoir me reste à accomplir. Il m'est doux, au moment de céder le siège au président que vous venez de nommer, d'adresser mes remerciements à l'Académie, et à chacun de mes collègues en particulier. Le bienveillant concours que vous m'avez prêté, pendant toute la durée de mes fonctions, a puissamment contribué à me rendre facile et agréable la tâche qui m'était imposée. Ce sera pour moi un souvenir toujours présent ».

M. *Penchinat* prend alors place au fauteuil et prononce à son tour quelques paroles de remerciement.

M. le docteur PUECH lit une note intitulée : *Une page de l'histoire de l'Académie de Nîmes.*

« On ne connaît de l'Académie, au XVII^e siècle, que ce qu'en a écrit Ménard; et pourtant, quelque minutieux qu'il se soit montré dans sa relation, il a passé

sous silence une lettre imprimée de l'un de ses secrétaires. Il s'agit, il est vrai, d'un document perdu dans un journal de médecine extrêmement rare et encore plus rarement consulté ; mais, si cette circonstance excuse l'oubli de l'historien, elle n'en donne que plus de prix à la trouvaille du bibliophile.

» L'observation médicale qui a motivé l'intervention de l'Académie concerne une femme de 24 ans, qui, parvenue au terme de la grossesse, ne put mettre au monde l'enfant qu'elle portait dans son sein. Pendant sept à huit mois, ce corps fut toléré ; mais, au bout de ce temps, c'est-à-dire en octobre 1682, il y eut un travail qui amena l'élimination du fœtus, soit par les voies naturelles, soit par une ouverture survenue au bas-ventre. Ce travail, qui demanda quatre mois, mit à plusieurs reprises la vie en danger ; mais, grâce à la vigueur de la constitution, grâce aux soins intelligents qui lui furent donnés, cette femme finit par récupérer la santé.

» Le docteur Rivalier, qui avait présidé à cette remarquable cure, ne voulut pas que ce *fait surprenant et extraordinaire* fût perdu pour la science ; mais, avant d'adresser sa relation au seul journal de médecine qui existât en France, il sollicita l'intervention de l'Académie. De là l'origine de la lettre de Saurin :

*Lettre de M. SAURIN, secrétaire de
l'Académie Royale de Nismes, écrite
le 31 mars 1683 à M. l'abbé de La
Roque.*

» Quelques médecins de cette Ville
» m'ont mis entre les mains la Relation
» qui vous sera rendue avec ce billet.
» Ils m'ont prié de vous la faire tenir,
» s'imaginant que mon témoignage ser-
» virait de quelque chose pour vous per-
» suader que M. Rivalier, l'un d'entre
» eux, qui l'a dressée et signée, est doc-
» teur en médecine, très-employé et
» très-digne de foy. Je ne me suis pas
» opposé à leur sentiment (quoy que je
» ne le trouve point fondé, n'ayant pas
» l'honneur d'être connu de vous), parce
» que j'ay esté bien aise de trouver
» cette occasion de vous assurer de la
» parfaite estime que je fais de vostre
» mérite. Si une attestation en forme,
» donnée par l'Académie des belles-let-
» tres, que Sa Majesté a établie depuis
» peu en cette ville, eût esté capable de
» rendre plus autentique le seing de
» M. Rivalier, je vous l'aurois envoyée.
» Mais, comme c'estoit à moy seul de
» l'expédier et de la signer, vous n'y
» auriez pas ajouté plus de foy qu'à cette
» lettre. Quoy qu'il en soit, Monsieur,
» si vous jugez que la relation que je
» vous adresse soit digne d'estre commu-
» niquée aux sçavans par le moyen de
» vostre excellent Journal, vous en dis-
» poserez comme il vous plaira, et l'ajus-

» terez à vostre mode. Tout ce que je
» puis vous dire, c'est que la matière en
» est véritable en toutes les circonstan-
» ces. Je suis, etc.»

» L'abbé de la Roque, qui dirigeait le
Journal de Médecine, en attendant
d'être chargé du *Journal des Savants*,
se montra très sensible à cette marque de
prévenance, et, pour ne pas être en reste
avec Saurin, fit suivre sa lettre de quel-
ques mots flatteurs :

« Ce titre de secrétaire de l'Académie
» Royale de Nismes, que prend M.
» Saurin, nous donne occasion d'avertir
» ceux qui ne connaissent pas les parti-
» cularitéz de cette Ville que, depuis
» l'année dernière, Sa Majesté y a étably
» une Académie par un édit du mois
» d'aoust dernier. M Ségurier, Evesque
» de Nismes, en est le protecteur. Elle est
» composée de vingt-six personnes qui
» ont été choisies parmy les gens de let-
» tres qui s'y distinguent, soit dans le
» présidial, soit dans le Chapitre, ou
» parmy ce qu'il y a de Gentilshommes
» dans la Ville. Ainsi, par ce nouvel éta-
» blissement, le Roy ne la va pas moins
» faire paroistre que l'Empereur Anto-
» nin l'a rendue, depuis tant de siècles,
» célèbre, remarquable et digne de l'ad-
» miration des Curieux par les chefs-
» d'œuvre d'architecture et de sculpture
» qu'il a élevez autrefois, et dont on la
» voit encore ornée en partie. (*Journal*
» *de médecine, ou Observations des*

» plus fameux médecins, chirurgiens et anatomistes, etc., 1683, t. I, p. 169-172)».

» Assurément c'est là le premier compliment qu'ait reçu notre Académie; aussi me pardonnera-t-elle de l'avoir exhumé. Les Compagnies ne sont pas, comme les particuliers, tenues à la modestie; et, quand elles comptent deux cents ans d'existence, elles peuvent, à bon droit, se prévaloir de ce qui touche leurs aïeux les plus reculés ».

La parole est ensuite donnée à M. DELÉPINE, qui fait un rapport verbal sur un article contenu dans les *mémoires de l'Académie de Bordeaux* au sujet des relations ayant pu exister entre M. Guizot et M. Conte.

M. BRUN termine la séance par la lecture d'un compte-rendu du petit volume de poésies publié par Madame Soubeyran, sous le titre d'*Oiseaux et Fleurs*.

« Il est à Saint-Geniès-de-Malgoirès une femme d'un esprit distingué, que l'on est étonné de rencontrer dans une localité si obscure. C'est Madame Mathilde Soubeyran, l'auteur du volume de poésies, dont vous m'avez confié le rapport. Qui est Madame Soubeyran? Est-elle du pays, ou vient-elle d'ailleurs? Quoi qu'il en soit, le livre qu'elle nous adresse lui fait véritablement honneur. Les poésies en sont charmantes. L'auteur y chante, avec un talent remarqua-

ble, les Oiseaux et les Fleurs, qu'elle lui a donnés pour titre. On lit avec plaisir ces courtes pièces, composées de quelques strophes seulement, dont le vers est facile, qui courent avec grâce, ont de l'harmonie, et dont les pensées sont toujours appropriées au sujet. Ce sont en général de petits vers divisés en quatrains, qui sautillent légèrement comme les petits oiseaux qu'ils chantent. L'auteur, en un mot, a toutes les qualités qui conviennent à ce genre de poésie.

» Pourquoi faut-il que la pensée soit toujours triste ? Comment un sujet naturellement si agréable a-t-il pu inspirer des vers si peu en rapport avec lui ? C'est là un mystère qu'on ne découvre qu'après avoir parcouru une partie du volume. On se demande quelle peut être la cause de cette tristesse, puis on rencontre une pièce où l'auteur nous l'explique, en nous racontant les malheurs qu'elle a éprouvés. Elle confie ses plaintes aux oiseaux et aux fleurs qu'elle chante, parce qu'elle les aime, et qu'ils la réjouissent dans ses afflictions. Elle a un amour particulier pour l'hirondelle. C'est l'oiseau d'ailleurs que tout *le monde aime*, il nous annonce le printemps. On se réjouit, quand il arrive, et qu'on le voit voltiger autour de nos toits, où il bâtit familièrement son nid. C'est aussi l'oiseau favori des poètes ; ils l'ont presque tous chanté ; et c'est peut-être à ce titre que l'auteur le préfère.

» Le seul défaut peut-être un peu sérieux, qu'on puisse reprocher à ces charmantes poésies, c'est d'être monotones. Cette continuité de plaintes sur un même sujet ennuerait à la longue, si elles n'avaient pas autant de charme. Mais on les lit avec tant de plaisir qu'on s'aperçoit à peine de leur monotonie. Il est quelques autres petits défauts qu'on peut aussi leur reprocher, mais ils sont si légers qu'ils méritent à peine d'être signalés. L'auteur ne nous paraît pas soigner suffisamment ses rimes, et nous désirerions qu'elles fussent un peu plus ornées. Ensuite, ses quatrains enjambent trop souvent les uns sur les autres et violent ainsi une des règles de la prosodie, qui veut que chaque quatrain contienne une pensée complète, et n'empiète pas sur le quatrain suivant. Enfin, nous signalerons l'irrégularité de quelques rimes : ainsi *près* ne rime pas avec *adorés*, ni *incliné* avec *sonnet*. Malgré ces quelques petits défauts, l'ouvrage n'en est pas moins bon, et il mérite tous nos éloges. Pour les justifier, nous allons vous lire quelques-unes de ces courtes pièces, que vous écouterez sans doute avec plaisir ».

M. Brun lit ici quelques-unes des meilleures pièces :

« Ces morceaux suffiront pour vous permettre d'apprécier le mérite de l'œuvre, et je ne doute pas que vous ne ratifiez les éloges que je lui ai accor-

dés. Les femmes comme M^{me} Soubeyran sont rares. Elles ont leur place marquée dans les Académies des pays qui les possèdent. La nôtre a déjà ouvert ses rangs à d'autres femmes distinguées. M^{me} Mathilde Soubeyran mérite cet honneur. Je vous propose, en conséquence, de la nommer membre non-résidant ; ou, si le nombre de ces membres est déjà complet, de l'admettre comme associé-correspondant, et je pense que vous voudrez bien appuyer ma proposition ».

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 25 janvier 1879.

Présents : MM. J. Salles, Viguié ,
Liotard, E. Brun, Lenthéric, Verdier ,
Puech, Bolze, Deloche, Sabatier, abbé
Ferry, V. Robert, Louis Michel, *mem-
bres résidants* ; Albin Michel, *secré-
taire adjoint*.

M. *l'abbé Azaïs*, membre honoraire,
assiste à la séance.

M. *Penchinat*, président, s'étant ex-
cusé par lettre de ne pouvoir assister à
la séance, M. *Verdier*, président pen-
dant l'année 1878, prend place au fau-
teuil, ainsi que le veut l'article 34 du
règlement.

Lecture et approbation du procès-
verbal de la séance précédente.

M. *Ch. Dombre*, nommé vice-prési-
dent pour l'année 1879 , remercie par
lettre l'Académie de la distinction dont
elle l'a honoré, mais refuse ce titre, ses
nombreuses occupations et ses absences
forcées le mettant dans l'impossibilité
d'assister aux séances d'une manière
régulière.

En présence de ce refus, il est procédé à un nouveau scrutin, et à l'unanimité M. *Gouazé* est nommé vice-président pour l'année 1879.

Le secrétaire donne lecture d'une lettre du président de l'Académie des sciences et belles-lettres d'Aix réclamant quelques volumes des *Mémoires* et *Procès-Verbaux* de l'Académie.

Après explications fournies sur la situation de nos collections, il est décidé qu'il sera fait droit à cette demande dans la limite du possible.

Le secrétaire dépose sur le bureau les ouvrages suivants :

HOMMAGES OFFERTS A L'ACADÉMIE.

Le Cimetière Gallo-Romain de la rue Nicole à Paris, par M. Léon Laudau, broch. in-8°.

Ode à Jean Racine, par M. Chalmeton, associé-correspondant de l'Académie.

Le plain-chant et la musique de l'avenir, par M. Ch. Domergue, membre non résidant.

Projet de réorganisation du régime administratif de l'Algérie, par M. Alph. Aubanel.

PUBLICATIONS DES SOCIÉTÉS SAVANTES.

Rapport sur la Paléoethnologie, fait au Congrès national des sciences anthropologiques, par M. Cartailhac.

Bulletin de l'Académie d'Hippone, numéros 6, 7, 8, 9, 10 et 12.

Journal des savants, décembre 1878.

Revue savoisiennne, 31 décembre 1878.

Bulletin de la Société d'Etudes des sciences naturelles de Nîmes, novembre 1878.

Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 3e trimestre 1878.

Société artistique de Béziers, Programme du concours de 1878.

Le Panthéon du Vivarais. — Prospectus.

Revue des Sociétés savantes, janvier, février, mars et avril 1878.

M. Louis MICHEL lit un rapport sur l'ouvrage de M. Pagézy, ancien sénateur, intitulé : *le Port d'Aiguemortes.*

« Cet ouvrage, intitulé : « Mémoires sur le Port d'Aiguemortes » se décompose en trois parties bien distinctes. La première, qui constitue l'œuvre vive, celle où se rencontrent l'exposé, le déve-

loppement de la thèse et des conclusions de l'auteur, est formé de deux Mémoires d'une égale étendue, étroitement rattachés par leur sujet. L'un a pour objectif de déterminer l'emplacement et de préciser le caractère du port d'Aiguesmortes avant les travaux exécutés sous le règne de S. Louis; l'autre énumère ces travaux, qu'entreprit le roi de France en 1246 et que continuèrent ses deux successeurs jusqu'en 1314.

» Un appendice, où sont discutés et éclaircis quelques points obscurs ou controversés, quelques étymologies de noms propres d'une explication difficile et d'une provenance douteuse, forme la seconde partie. Dans la troisième, enfin, sont rejetées les pièces justificatives, au nombre de quarante-trois, inédites pour la plupart.

» Tout le monde convient aujourd'hui qu'au commencement du treizième siècle il n'existait ni ville, ni village au lieu occupé depuis par Aiguesmortes, et que la mer, refoulée par les alluvions du Rhône, était déjà fort éloignée de ce point. L'éminent géologue Emilien Dumas et après lui M. l'ingénieur Lenthéric, estiment que le cordon littoral actuel sur lequel est bâti le hameau du Grau-du-Roi existait bien antérieurement à cette date. M. Pagézy ne partage pas cette dernière opinion. Appliquant au sol les titres que ses patientes recherches ont exhumés des archives du Gard, de

l'Hérault et de la Bibliothèque nationale, et faisant œuvre d'historien bien plus que de géologue, il s'attache à prouver que le quatrième cordon, en voie de formation au temps de S. Louis, n'était pas encore définitivement constitué : que les étangs du *Repausset* et du *Repaus* étaient une dépendance de la mer, qu'ils présentaient l'aspect d'un golfe protégé, dans sa partie orientale, contre les vents du Sud et du Sud-Est par la pointe de l'Espiguette ; que ce fut dès lors dans cette rade que dut s'opérer l'embarquement des croisés ».

M. Louis Michel indique les principales raisons que donne l'auteur à l'appui de son système. Il fait remarquer combien il est difficile de choisir parmi les nombreux arguments condensés dans le mémoire. « On craint, dit-il, de rompre la chaîne et d'affaiblir ou de dénaturer la preuve. Ce qui fait à la fois l'intérêt et l'originalité du travail de M. Pagézy, c'est justement cette contradiction entre ses conclusions et celles de ses devanciers. La question, qui semblait résolue, se pose à nouveau. La flotte qui emporta les croisés vers l'Orient se réunit-elle, comme l'affirme M. Lenthéric, à l'entrée du *Grau de Boucanet*, entre la côte et le banc *sous-marin* qui lui est parallèle, ou bien trouva-t-elle un abri moins précaire dans le bassin du *Repaus* ? Tel est le problème qui sera résolu dans l'un ou l'autre sens, suivant qu'on admettra,

avec le premier que la bande de sable cù se brise de nos jours la Méditerranée séparait complètement le *Repaus* et le *Repausset* des eaux marines, ou qu'on estimera avec le second, que cette bande, à peine ébauchée au treizième siècle, ne mettait pas encore obstacle à leur communication avec la mer.

« Le deuxième mémoire entre dans de curieux détails sur les travaux du port *proprement dit* d'Aiguesmortes, qui fut créé par S. Louis dans l'*étang de la Ville*, et sur ceux de la grosse tour, appelée plus tard *Tour de Constance*, ainsi que des remparts bâtis sous Philippe-le-Hardi. Ce fut un génois du nom de Bocanegra qui reçut la mission d'exécuter cette importante entreprise. L'impôt du *denier pour livre* établi par Louis IX sur toutes les marchandises importées ou exportées à Aiguesmortes, et même (chose assez bizarre) sur celles qui ne faisaient que traverser la mer en vue du port, permit de faire face aux dépenses qu'entraînèrent ces constructions. M. Pagézy a pu évaluer le chiffre auquel elles s'élevèrent ; il le fixe en totalité à plus de cinq millions de francs, en tenant compte bien entendu du pouvoir monétaire.

» Grâce aux sacrifices de tous genres, aux privilèges, aux franchises et au monopole dont ils jouissaient, le port et la ville d'Aiguesmortes atteignirent, à la

fin du treizième et au commencement du quatorzième siècle, un remarquable degré de prospérité. Les ingénieux calculs de l'auteur lui permettent de nous dire approximativement l'importance des transactions commerciales de cet entrepôt sous Philippe-le-Hardi. Elles n'allaient pas à moins de 118 millions de francs, étant toujours donné le pouvoir de l'argent.

» Les rois de France avaient relié Aiguesmortes avec l'intérieur du royaume par la route de terre que défendait la Tour Carbonnière, et par un vaste système de canaux. Une singulière rivalité s'éleva, à leur instigation intéressée, entre Nîmes et Montpellier. Cette dernière ville, qui dépendait de la maison d'Aragon, était depuis un temps fort long en possession d'un commerce considérable avec l'Italie, l'Espagne et le Levant. Toute une colonie de marchands italiens s'y était fixée. Lorsque le port d'Aiguesmortes eut acquis son plein développement, ces négociants y dirigèrent leurs vaisseaux. Ce fut alors que, par une série de mesures, qui se ressentent des procédés sommaires du temps, l'autorité royale obligea peu à peu les trafiquants lombards, toscans et génois à venir résider à Nîmes, qui se trouvait sur son territoire. Elle employa tour à tour la ruse et la force pour les y amener ; M. Pagézy a tracé sur ce sujet un curieux chapitre.

« En résumé, son livre plein de détails, de faits, de notes érudites et de renseignements puisés aux sources, est une œuvre de première main, solidement construite, patiemment élaborée, où ne manquent ni l'ordre et la méthode, ni la clarté, la logique et la sobriété, ni la chaleur d'une conviction lentement et énergiquement acquise. Désormais il en faudra tenir compte, soit qu'on la réfute, soit qu'on l'utilise. Elle fera naître de nouvelles discussions, d'où jaillira peut-être un jour définitivement la lumière. En tout cas, quelque opinion que l'on puisse avoir sur les conclusions d'un tel ouvrage, sa publication fait le plus grand honneur à celui qui l'a écrit ».

M. *Ch.* LIOTARD, trésorier, expose la situation financière de l'Académie pendant l'exercice 1878, et, pour se conformer à l'article 40 de nos statuts, demande la nomination d'une commission qui aura pour mission d'examiner ses comptes.

Par un vote spécial, le bureau de l'Académie est chargé de cette mission.

M. *Albin* MICHEL, secrétaire-adjoint, termine la séance par la lecture d'une lettre autographe de M. Thiers, ancien Président de la République, lettre écrite en 1821.

Ce document ayant paru très intéressant, il est décidé qu'il sera inséré dans le volume des *Mémoires*.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

— 72 —

Séance du 8 février 1879.

Présents : MM. Penchinat, *Président*; Jules Salles, Ch. Liotard, E. Brun, Lenthéric, Verdier, Puech, Bolze, Meynard-Auquier, Doze, Delépine, Ern. Sabatier, Abbé Ferry, V. Robert, Louis Michel, *membres résidants*; M. l'abbé Azaïs et M. Quesnault Des Rivières, *membres honoraires*; M. Albin Michel, *secrétaire adjoint*.

Après la lecture et l'approbation du procès-verbal de la séance précédente, M. le Président donne lecture de la lettre par laquelle M. *Fr. Germer-Durand* fils, aujourd'hui architecte du département de la Lozère, exprime le regret de ne pouvoir rester plus longtemps membre résidant de l'Académie de Nîmes, et sollicite le titre d'associé correspondant. L'Académie accueille cette demande et déclare ouverte la période de vingt-huit jours pendant laquelle les présentations pourront avoir lieu.

Le délai voulu par les règlements pour faire les présentations étant écoulé, l'Académie décide qu'à la séance du 22

février, il sera procédé à l'élection d'un membre résidant, en remplacement de M. *Quesnault des Rivières* nommé membre-honoraire.

Le secrétaire dépose sur le bureau les ouvrages suivants :

HOMMAGES OFFERTS A L'ACADÉMIE.

Description de l'Eglise de Montfrin, par M. l'abbé Durand.

Les voix de la Patrie—1^e année, n^o 12.

PUBLICATIONS DES SOCIÉTÉS SAVANTES.

Bulletin de la Société d'Agriculture du département de la Lozère. T. 29, Décembre 1878.

Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Poligny (Jura), 19^e année, numéros 10 et 11.

Bulletin de la Société Académique de Boulogne-sur-Mer. T. 2, 6^e fascicule. — 2^e et 3^e trimestres 1878.

Mémoires de la Société Académique de Boulogne-sur-Mer. T. 9, 2^e fascicule.

Revue des langues Romanes. T. 6. Novembre et Décembre 1878.

Bulletin de la Société d'Archéologie et de statistique de la Drôme, 1879, 48^e livraison.

*Revue internationale de Médecine
dosimétrique vétérinaire, 1^{re} année,
numéro 1.*

*Académie dei Lincei de Rome,
T. 3, Décembre 1878.*

*Bulletin et Mémoires de la Société
archéologique du département d'Ille-
et-Vilaine. Tome 12.*

*Programme des Concours de la
Société des Sciences de Lille pour
1879.*

*Programme des Concours de la
Société Académique de Boulogne-sur-
Mer, pour 1879.*

M. Lenthéric signale à l'attention de l'Académie la distinction dont vient d'être honoré l'un de ses membres, M. *Ernest Roussel*, qui a été décoré des palmes d'officier de l'Université

M. le président, au nom de la commission nommée à la précédente séance pour examiner les comptes de M. le trésorier, constate que tout est parfaitement régulier, et que la situation de nos finances est satisfaisante. Sur sa demande, des remerciements sont votés à M. *Ch. Liotard*, trésorier.

M. *Charles LENTHÉRIC* donne lecture à l'Académie d'un fragment de l'ouvrage qu'il termine en ce moment sur la « *Provence maritime* ». Ce fragment est consacré aux Sarrasins, qui ont, comme

tout le monde le sait, dévasté d'abord et occupé ensuite pendant longtemps une partie du littoral de la Provence.

« Il y a beaucoup d'exagération, fait remarquer M. Lenthéric, dans les récits contemporains, et on ferait souvent fausse route, si on prenait à la lettre la plupart des chroniques locales, écrites presque au lendemain des événements et nécessairement empreintes de toutes les émotions de la lutte et des rancunes des partis.

« L'esprit le plus net se perd d'ailleurs dans l'inextricable fouillis de ces expéditions aventureuses, dont les épisodes dramatiques sont bien souvent racontés par les annalistes avec une invraisemblance et un luxe de détails qui tiennent à la fois de la légende et du roman.

« Aujourd'hui encore, après les laborieuses recherches de nos meilleurs critiques, il est extrêmement difficile de mettre un peu d'ordre et de précision dans cette partie de l'histoire du midi de la France, que l'on pourrait appeler la « période sarrasine ». Les documents ne font pas précisément défaut ; mais ils sont le plus souvent contradictoires et confus, et manquent surtout des qualités maîtresses de l'histoire, la sincérité, la modération et la clarté.

« Il n'en saurait, d'ailleurs, être autrement.

« Les sources chrétiennes de l'histoire des invasions et des établissements des Arabes dans le sud de l'Europe occidentale ne contiennent guère que des descriptions, monotones à force d'être exagérées, de toutes les atrocités commises par les infidèles, et des récits élogieux et non moins hyperboliques des exploits des Francs et principalement de leur chef, Charles-Martel, qui semble avoir personnifié, pour les chroniqueurs, la résistance nationale à l'invasion étrangère et avoir été le symbole héroïque du triomphe de la Croix sur le croissant.

« C'est dans cet esprit, assurément très patriotique, mais très peu scientifique, qu'a été écrite la « Chronique dite d'Isidore, évêque de Béja », publiée à Pampelune, en 1615, avec quatre autres chroniques épiscopales d'Espagne, par Prudencio Sandoval, et qui embrasse les derniers temps de la monarchie visigothique, la première moitié du VIII^e siècle et va jusqu'à l'an 754 de Jésus-Christ.

« Telles furent aussi la chronique, à proprement parler officielle, du « Continuateur de Frédégaire », dédiée à Childébrand, frère de Charles-Martel, la « Chronique de Moissac », les Annales d'Aniane et la chronique moins connue dite « ancienne chronique d'Uzès », tirée des archives de la cathédrale de cette

ville épiscopale et qui renferme des détails provenant d'une source très ancienne.

« Les témoignages des historiens arabes, de leur côté, pèchent par les mêmes défauts, et ne sont le plus souvent que des légendes dithyrambiques en l'honneur des armées du prophète ; et nous n'étonnerons personne en disant que le goût prononcé des Orientaux pour les contes, les féeries, et tout ce qui touche au merveilleux a communiqué aux récits de leurs expéditions un grand éclat de poésie et une grande richesse de couleurs, au détriment de la netteté et de la vérité historiques.

« Tous ces documents, dont la forme est à la fois romanesque, ampoulée et déclamatoire, ne sont pas de nature à éclairer la critique ; et il serait aussi inexact de croire, avec les uns, que les expéditions sarrasines en Europe ont été toujours de glorieuses odyssées, une série de combats chevaleresques, et une sorte de marche sacrée et triomphale, que de répéter, avec les autres, que les troupes mahométanes ne furent que des bandes de pillards et d'aventuriers, sans autre programme que le meurtre, le vol, le rapt et l'incendie ; qu'elles n'ont exercé, sur notre territoire, que la violence et l'extermination, et laissé après elles que des ruines et un désert ».

M. Lenthéric parle ensuite de l'origine ancienne des Sarrasins.

« Les Sarrasins, dit-il, ne datent pas seulement de Mahomet. Ce sont les descendants directs de la grande race qui a peuplé, pendant de longs siècles, la Syrie, les bords de la mer Rouge et toute l'Afrique septentrionale. Il est presque impossible aujourd'hui de déterminer avec précision leur pays d'origine ; mais, à en juger par l'étymologie assez apparente de leur nom, cette race dut être, dans le principe, essentiellement nomade, et remonte par conséquent à ces époques éloignées qui touchent de très près au seuil même de l'histoire.

« Il est facile, en effet, de retrouver, dans le mot de Sarrasin, *sara sceni*, la racine grecque (*σκήνη*), tente, qui dénote des habitudes de campement caractéristiques des peuples tout à fait primitifs et exclut d'une manière complète la pratique de la vie sédentaire.

« Strabon désignait, sous la dénomination générale d'*Arabes scénites*, les tribus vagabondes qui peuplaient les déserts de la Mésopotamie et les montagnes de l'ancienne Célé Syrie ; cette région correspond à peu près à la partie de la Syrie moderne arrosée par le fleuve Oronte, dont les villes les plus célèbres sont Damas, Césarée et l'ancienne Héliopolis, la célèbre Balbeck.

« Pline leur attribuait comme territoire, indépendamment de la partie la plus orientale de l'Asie, qui forme aujourd'hui l'Arabie Heureuse, toute la région septentrionale de l'Afrique depuis Péluse jusqu'à la mer Rouge.

« Ptolémée les signalait plus loin encore dans l'intérieur de l'Afrique et les retrouvait jusqu'aux cataractes du Nil. Toutes ces désignations sont un peu vagues sans doute, mais elles sont vraies dans leur ensemble, et permettent de placer sans erreur les anciens Scénites dans cet immense territoire africo-asiatique qui comprenait la Mésopotamie, la partie méridionale de l'Asie-Mineure, les versants du Liban et de l'Anti-Liban, les divers pays placés autour de ce qu'on appelait le « grand désert des Arabes » et la partie septentrionale de l'Afrique. Elles concordent aussi pour leur attribuer une origine très ancienne, des mœurs nomades, une vie aventureuse et guerrière.

« Comme tous les peuples d'origine sémitique, les Arabes Scénites, et par suite les Sarrasins, ont toujours eu la prétention, d'ailleurs fort légitime, de remonter à la plus haute antiquité ; et ils se sont attribué, ainsi que les Hébreux, ces fils de Dieu par excellence, la protection spéciale, exclusive même, d'un Dieu unique et tout puissant. Il est certain qu'ils étaient Juifs dans le prin-

cipe, mais non de la race noble d'Israël. C'étaient des Ismaélites, et ils ne descendaient d'Abraham que par la femme esclave, Agar. De là vient sans aucun doute le nom d'*Agarènes*, par lequel ils sont si souvent désignés dans les écrits des historiens anciens, dans les livres sacrés et surtout dans les prophéties d'Isaïe et d'Ezéchiël. Mais l'orgueil des généalogies n'est pas une faiblesse moderne, et les anciens, les Orientaux surtout, ont de tout temps recherché avidement le prestige d'une filiation illustre et tout ce qui pouvait exalter la gloire de leurs aïeux. Quelle que fût la tolérance des Scénites en matière de légitimité et de famille, il leur paraissait assez humiliant de ne devoir leur existence qu'à une sorte de concubinage. Une femme esclave et répudiée, un fils abandonné et proscrit étaient à la vérité des ancêtres par trop humbles, et peu faits pour flatter leur amour propre; et, si l'on en croit les commentateurs les plus autorisés des Livres Saints, tels que S. Jérôme et Nicolas de Lyra, les Scénites tenaient cette origine inférieure pour une sorte d'injure. Ils voulaient bien descendre d'Abraham, mais non par Agar la servante; ils cherchaient à se persuader qu'ils étaient, eux aussi, fils de Sarah, la femme libre et légitime, et se regardaient dès lors comme une branche directe de la grande famille Israélite. Leur nom de Sarrasins (*Sara-ceni*), dont la première moitié reproduit le nom de

Sarah est-il un souvenir ou une trace de cette prétention généalogique? Quelques étymologistes complaisants ont essayé de l'affirmer; cette explication, nous avons à peine besoin de le dire, est plus ingénieuse qu'acceptable ».

M. Lenthéric rappelle que la principale industrie de ce peuple nomade et guerrier consistait dans l'organisation, la protection et plus souvent dans la ranson et même le pillage des caravanes qui partaient du fond de l'Inde, se dirigeaient vers l'embouchure de l'Euphrate, au Nord du golfe Persique, remontaient la vallée du fleuve et venaient alimenter les vallées de la Palestine et de la Phénicie; il fait ensuite une digression intéressante sur Mahomet, et les premières années de l'islamisme.

Il décrit l'accroissement rapide de l'empire des Arabes, leur conquête de l'Espagne, le projet de domination que les califes avaient rêvé sur tout le littoral de la Méditerranée, et montre les Sarrasins fondant, en deça des Pyrénées, sur la côte de Provence, un véritable royaume qui a conservé leur nom et leur souvenir, et qu'on appelle encore aujourd'hui « le pays et la chaîne des Maures ».

« Il fallut des siècles de luttes acharnées pour les réduire; mais, si le royaume sarrasin fut détruit en Provence, la race subsista; et il n'est pas rare de ren-

contrer encore aujourd'hui, sur tout le littoral et principalement dans les gorges des Maures et de l'Estérel, des descendants directs de la grande famille arabe, dont les traits anguleux, les yeux noirs, le front fuyant et les cheveux presque crépus rappellent, à plus de huit siècles de distance, les principales lignes du type africain.

« Toutefois, ajoute en terminant M. Lenthéric, malgré leur supériorité intellectuelle sur la plupart des peuples qu'ils ont un moment dominés, les Sarrasins ne purent réussir à implanter violemment dans l'Occident leurs mœurs, leurs lois et surtout leur religion. Le fanatisme, qui avait puissamment contribué au succès de leurs armes, en faisant d'eux des guerriers incomparables, fut en même temps la principale cause de leur perte. Le développement, la transformation et la ruine des empires sont soumis à des lois supérieures aux volontés des hommes. Quelque barbares qu'elles fussent encore, les sociétés de l'Occident étaient devenues chrétiennes : et il était désormais impossible de substituer de vive force la loi de Mahomet à celle du Christ.

« Sans aborder ici le côté religieux de la question et en restant au point de vue moral et social, il est certain que les hommes de l'Occident se révoltaient surtout à cette pensée de l'asservissement de la femme, que le christia-

nisme avait régénérée et exaltée, et que les musulmans frappaient d'abjection et dégradèrent plus encore que ne l'avaient fait toutes les sociétés antiques. C'était toucher au cœur de l'homme par sa fibre la plus noble et la plus sensible. La chevalerie chrétienne s'arma en masse contre les infidèles ; elle lutta avec l'héroïsme de l'amour et du désespoir. Les guerriers francs mirent résolument leur cœur et leur âme au service de leurs dames et de leur foi ; et, après quatre siècles de combats acharnés et de péripéties sanglantes, finirent par expulser définitivement de leur territoire ceux qui l'avaient si souvent violé. Vainqueurs chez eux, ils allèrent plus loin, et transportèrent la lutte sur un autre théâtre. De même que les Sarrasins avaient envahi l'Europe, ils se ruèrent à leur tour sur l'Asie, et le royaume de Jérusalem devint ainsi la glorieuse revanche de celui de Grenade et le triomphe définitif de la Croix sur le croissant.

« Telle fut, dans ses lignes principales, la marche des Sarrasins depuis l'Asie jusqu'en Europe. Errants et nomades à l'origine de leur histoire, ils ont été successivement colonisateurs en Espagne, dévastateurs en Gaule, corsaires sur la mer, guerriers partout. Leur grande passion a été la conquête, et la conquête n'a jamais lieu sans la violence. Mais, à tout prendre et malgré les déprédations qu'on leur a si souvent reprochées, leurs

excès même ne furent jamais que des accidents isolés. Le mal qu'ils ont fait n'a laissé que peu de traces et les germes de civilisation qu'ils ont déposés ont été féconds et bienfaisants.

« Ce sont eux, on ne doit pas l'oublier, qui ont établi les premiers un échange continu d'idées et de produits de toutes sortes entre des races différentes, séparées par les préventions et l'ignorance non moins que par les mers et les continents.

« Quel que soit donc le mobile qui les ait poussés, le résultat incontestable de leurs audacieuses entreprises a été d'ouvrir aux peuples demi-barbares de l'Occident des horizons jusqu'alors fermés, et de leur révéler des routes à peu près inconnues. Par eux s'est agrandi le champ de l'histoire, et le développement de la vie intellectuelle de l'humanité a été la conséquence directe de cette fusion de la jeune Europe et du vieil Orient ».

M. l'abbé AZAÏS termine la séance par la lecture d'un travail faisant suite à celui qu'il a entrepris sur l'histoire des *Ecoles à Nîmes*.

« Parmi les souvenirs que j'ai emportés de Nîmes, dit-il, il en est deux qui me sont restés chers entre tous et qui font que par le cœur je suis resté Nimois, c'est l'Académie et le Lycée. Aussi c'est avec bonheur que je me retrouve au milieu

de vous. Il me semble que, après une longue absence, je rentre au sein d'une famille aimée ; et dans vous tous celui qui a eu, pendant quelques années, l'honneur d'être votre secrétaire perpétuel se plaît à saluer des confrères qu'il lui est si doux de revoir. Je viens, par cette lecture, resserrer les liens qui m'unissent à vous et vous payer ce modeste tribut comme un témoignage d'affectueuse confraternité.

« Avec l'Académie, c'est le lycée qui a la meilleure part de mes souvenirs, parce qu'il a eu la part la plus large, et je puis ajouter (quand je parle à mes anciens élèves et à mes collègues de l'Université) la part la meilleure de ma vie. Aussi c'est de ce cher Lycée, c'est de son passé que je viens vous entretenir, et c'est son organisation au XVI^e siècle que je viens essayer de vous faire connaître. Dans une lecture précédente, qui est déjà ancienne, j'avais raconté la fondation de l'Université et du collège des Arts de Nîmes par lettres patentes de François I^{er}.

« La lecture de ce soir sera consacrée à vous montrer le développement du collège des Arts, sous la direction d'un lettré distingué de cette époque, Claude Baduel. Je prends pour guide, dans cette étude, après notre fidèle historien Ménard, un intéressant travail sur les collèges protestants inséré dans le *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, par M. Gauffrès, ancien élève

du collège de Nîmes, et une étude non moins intéressante sur *l'instruction publique à Nîmes*, de M. l'abbé Goiffon, archiviste du diocèse ».

M. l'abbé Azaïs, après avoir raconté l'arrivée de Baduel à Nîmes et nous l'avoir montré à la tête du collège des Arts, imprimant une impulsion vigoureuse aux études, et attirant un grand concours d'élèves, nous fait connaître l'ouvrage qu'il composa en latin sous ce titre : *de collegio et universitate nemausensi opusculum*. Cet ouvrage renfermait le programme de l'enseignement donné dans le collège et de la méthode appliquée par le nouveau principal. Nous reproduisons l'éloge que fait Baduel de la ville de Nîmes. « De toutes les cités de la Gaule Narbonnaise, dit-il, il n'en est pas de plus propre à devenir le domicile des lettres. Elle n'est ni assez rapprochée de la mer pour participer à la mollesse et à la corruption des villes maritimes, ni assez éloignée pour être dépourvue des choses nécessaires à la vie. Elle a une foule d'autres avantages bien connus de tous ceux qui y ont séjourné. Les habitants se font remarquer par leur modestie, leur frugalité, leur gravité. Point de luxe ni de laisser-aller : point de recherche exagérée de la table ou du vêtement, aucun de ces plaisirs funestes à la vertu comme à la science ; et c'est cela principalement qui a poussé le Roi à faire de Nîmes le séjour

des études et des lettres ». Il nous semble que ces louanges, que la plume de Baduel décernait, il y a trois siècles, à la ville de Nîmes, la cité moderne les mérite encore, et ceux qui l'ont habitée durant plusieurs années se plaisent à lui reconnaître les qualités que préconisait l'ancien principal du collège des Arts.

Notre confrère, après avoir décrit l'organisation intérieure du lycée renfermant trois sortes d'élèves : les *portionnistes* ou pensionnaires prenant leur nourriture ou *portion* dans l'établissement ; les *martinets* ou externes, semblables à des hirondelles fugitives, et les élèves des *pédagogies* ou pensions particulières, nous initie au règlement des classes. Il y avait, chaque jour, trois leçons, de huit à dix heures, de midi à une heure et de deux à quatre heures. Les deux classes du matin et du soir étaient consacrées à l'explication des auteurs, et celle de midi à l'exposition des règles de la grammaire. La religion occupait une large place dans ce programme et les élèves assistaient chaque jour à la messe. Les récréations étaient rares, il n'y en avait que deux par semaine. Mais elles duraient trois heures. Le latin était la langue obligatoire, non seulement pendant les classes, mais encore en récréation. La discipline était sévère et toute infraction à la règle était punie par les verges. Ce mode de correction qui nous paraît si humiliant aujourd'hui,

était alors partout en vigueur, et de nos jours, dans la célèbre école d'Oxford, ce châtimeut était encore en usage, et il y a à peine trois ans qu'il a été aboli.

«Le grand mérite de Baduel est d'avoir importé dans le collège de Nimes la méthode d'enseignement que Jean Sturm venait d'introduire dans le gymnase de Strasbourg et d'avoir substitué à la forme scolastique la forme classique. Une large place fut faite aux auteurs de la Grèce et de Rome; quelques années plus tard, les jésuites complétèrent cette méthode dans leur *Ratio studiorum*. Ils mirent entre les mains de leurs élèves ces auteurs anciens, orateurs, poètes, historiens, qui sont aujourd'hui partout la base nécessaire de l'enseignement des lettres ».

M. l'abbé Azaïs raconte le violent conflit qui s'éleva entre Baduel et Bigot, à qui avait été confiée la chaire de philosophie. Les élèves se partagèrent en deux camps et prirent parti pour leur professeur. Il y eut entre eux échange d'injures et de coups. Baduel oublia dans cette lutte sa rhétorique et Bigot y perdit toute sa philosophie. Le parlement de Toulouse s'en mêla. Baduel fut révoqué de ses fonctions de principal, et Bigot finit misérablement sa vie inquiète et troublée.

Notre collègue pour nous faire connaître, par ses côtés les plus avantageux,

Baduel, ce brillant humaniste, qui était pacifique par tempérament et qui fut entraîné, malgré lui, dans les ardeurs de la lutte nous le montre au milieu des élèves qui s'asseyaient à sa table et qui partageaient sa vie de famille. Ils étaient l'objet de sa plus vive sollicitude. Tout, même à table, devenait pour eux un enseignement, et il raconte lui même que toujours quelque avertissement, quelque leçon, quelque exercice accompagnait le repas.

« Je ne puis me défendre, dit M. l'abbé Azaïs en finissant, d'un vif sentiment de sympathie pour ce bon maître, si dévoué pour ses fonctions, aimant d'un égal amour les lettres qu'il enseignait et les élèves qui lui étaient confiés. Comme prêtre, je dois regretter que Baduel, pendant son séjour à Nîmes, ait préparé les voies à la réforme. Mais, comme ancien aumônier de ce collège qui eut Baduel à sa tête, je me plais à rendre hommage à ce principal, simple et modeste, qui dirigea pendant dix ans cet établissement et fit fleurir, par son enseignement, ces fortes études littéraires qui se perpétuent fidèlement, à trois siècles de distance, dans notre Lycée ».

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 22 février 1879.

Présents : MM. Penchinat, *président* ; Viguié, Liotard, Brun, Lenthéric, Verdier, Puech, Pelon, Delépine. Sabatier, Robert, Louis Michel, *membres résidants* ; Albin Michel, *secrétaire-adjoint*.

Après la lecture et l'approbation du procès-verbal de la séance précédente, M. le président communique les lettres suivantes :

M. le Ministre de l'Instruction publique prévient l'Académie que la réunion annuelle des Sociétés Savantes aura lieu, comme d'habitude, à la Sorbonne, du 10 au 19 avril prochain, et il engage la société à faire connaître le nom de ceux de ses membres qui ont l'intention, soit de faire des lectures, soit seulement d'assister aux séances.

M. *Ginoux*, membre résidant, tout en s'excusant, pour cause de maladie, de ne pouvoir assister à la séance, envoie à l'Académie, au nom de M. *Alexandre Ducros*, quelques unes des œuvres de ce poète nimois, qui en fait hommage à notre Société.

M. *Ginoux* est chargé de rendre compte de ces poésies.

M. le président de la Société qui publie actuellement, à Belfort, la *Revue d'Alsace*, parvenue à sa 30^e année, a écrit pour solliciter un abonnement de la part de l'Académie de Nîmes.

La situation exceptionnelle faite, depuis huit ans, à la phalange d'écrivains Français qui soutiennent, en Alsace et sur le terrain scientifique et littéraire, la lutte contre l'invasion absolue de la langue allemande, mériterait certainement le concours financier de l'Académie de Nîmes, si sympathique à toute pensée patriotique ; mais, les précédents de notre Société interdisant toute souscription, de quelque nature qu'elle soit, il sera répondu à M. le Président de la *Revue d'Alsace* une lettre explicative de la situation.

Le secrétaire dépose sur le bureau les ouvrages suivants :

HOMMAGES FAITS A L'ACADÉMIE.

Fleurs terrestres, par M. Antonin Martin.

Notes sur les travaux de l'Académie d'Aix, par M. de Berluc-Pérussis.

PUBLICATIONS DES SOCIÉTÉS SAVANTES.

Bulletin du Comité de l'Art chrétien du diocèse de Nîmes, 1878. N^o 4.

Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Toulouse. Six numéros.

Bulletin de l'Académie du Var. Tome 8. 1877-78.

Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron. Table de 1838 à 1876.

Academia dei Lincei, T. 3, fascicule du 2 janvier 1879.

Programme de la Société Havraise. Concours de 1879.

Revue savoisienne. — 31 janvier 1879.

Les voix de la patrie. — 2^e année, N^o 13.

Bulletin de la Société d'étude des sciences naturelles de Nîmes, N^o 12. 1878.

Essai d'un catalogue minéralogique algérien. par M. Papier, de l'Académie d'Hippone.

Congrès archéologique de France, tenu à Senlis en 1877, 1 vol. in-8.

Après ces diverses communications, il est procédé au vote pour l'élection d'un membre résidant; et M. *Henri Roussellier*, avocat-général à la Cour d'appel de Nîmes, est nommé à l'unanimité.

M. *Albin Michel* fait passer sous les yeux de l'Académie plusieurs dessins

qui viendront à l'appui d'un travail qu'il prépare sur l'existence à Nîmes de quelques tombeaux de l'époque mérovingienne. Il montre ensuite le dessin d'une pierre tombale de Samuel Guiraud et de sa femme Sara Galharde, pierre qui se trouve à Nîmes dans la maison Lérès. Elle remonte à l'an 1669, et porte une inscription dont la forme est assez curieuse. M. Michel croit quelle peut être lue de la manière suivante :

D. O. M.

S. GVIRAUD. ET. S. GA [lhard]
SIBI ET. SVIS. HOC. SEPV [lerv]
DILEXERE. ANN. INCA [rnati]
M. DC. L. XIX. VT. [quando]
VINCLD. IVGALI. CONIVNCT
ISSIMOS. MORS. DIRIMET [m] ORS
ÆQVE. IVNGAT. IT [a ut simul]
(1) ABDORMIENTES. DO [min] O
SVB. HOC. LAPIDE [feliciter]
RESVRGANT. ET. IMOR [taliter]

VIVANT.

IVSSA. PARENTVM [se]Q[ve]NS
HOC. INSCRIPTVM. S [cv]LPSI (2)
CVRAVIT PE. GVIRAUD. I. V. D. (3)
REQUIESCANT IN PACE.

(1) Le lapicide a commis deux fautes par inadvertance ou ignorance, il faut lire ici OBDORMIENTES.

(2) Lisez SCVLPI.

(3) *Juris Utriusque Doctor.*

M. E. BRUN termine la séance par la lecture d'une pièce de vers intitulée : *le Gardon*.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 8 mars 1879.

Présents : MM. Penchinat, *président* ; Viguié, Liotard, Révoil, Brun, Lenthéric, Verdier, Dombre, Bolze, Carcassonne, Meynard-Auquier, Deloche, Albin Michel, Delépine, V. Robert, Louis Michel, Roussellier, *membres-résidants* ; et Aurès, *secrétaire-perpétuel*.

Après la lecture et l'approbation du procès-verbal de la dernière séance, M. le président souhaite la bienvenue à M. *Roussellier*, qui, à son tour, adresse des remerciements à l'Académie au sujet de son élection.

Il est ensuite donné lecture de trois lettres, l'une de M. le Préfet, pour demander le payement de la somme de 100 francs, montant de la souscription de l'Académie à l'*Album des Archives départementales*, et les deux autres, du secrétaire-général de la *Société botanique et horticole de Provence*, et du président de l'*Académie royale des sciences, lettres et Arts de Modène*, qui offrent de donner les publications de leurs compagnies en échange des nôtres.

Après délibération, cette double proposition est acceptée, et le paiement immédiat de la somme de 100 francs est autorisé.

Les publications suivantes sont déposées sur le bureau :

Bulletin de la Société des Antiquaires de la Morinie. Octobre, novembre et décembre 1878.

Travaux de l'Académie nationale de Reims. 1876-1877, numéros 1 et 2.

Bulletin de la Société archéologique du Vendomois. 1878.

Mémoires de la Société d'émulation de Montbéliard, 3^{me} série, 2^{me} volume, 1^{re} partie.

Mémoires de la Société scientifique et littéraire d'Alais. 1877, tome 9, 2^{me} bulletin.

Bulletin de la Société archéologique de Béziers. 2^{me} série, tome 9, 11^{me} livraison.

Bulletin de la Société nationale d'Agriculture de France, 1878, numéro 8.

Mémoires de la Société d'Agriculture d'Orléans. 1877, numéros 1, 2, 3 et 4.

Romania. Numéro 29 janvier 1879.

L'Académie confie à l'examen de M. Carcassonne le *Bulletin de la Société archéologique de Béziers*.

Sont, en outre, offerts en hommage à l'Académie :

La Légende des vers-à-soie, la Peur du mariage, le Coq de Béotie, le Gui de chêne et la boîte de Pandore, poésies par M. Alexandre Ducros ; *le Félibrige*, rapport sur les fêtes latines de Montpellier, par M. Durand, et une *Notice historique sur la ville de Lunel*, par M. l'abbé Rouët.

M. l'abbé FERRY est chargé de rendre compte de ce dernier ouvrage.

Il est enfin décidé :

1° Que l'élection d'un nouveau membre doit être retardée jusqu'à la séance du 5 avril prochain ;

2° Que le bureau se rendra, au nom de l'Académie, chez M. Rogier, propriétaire actuel de l'ancienne église Saint-Baudile, pour lui demander la cession de la pierre tumulaire de Razoux, célèbre médecin nimois, et l'un des principaux membres de l'ancienne Académie ;

Et 3° Qu'un buste en plâtre de Séguier sera commandé au modelleur qui a déjà fait le buste actuellement déposé à la bibliothèque de la ville.

Revenant, après ces délibérations, à son ordre du jour, l'Académie entend successivement les rapports :

1° de M. CARCASSONNE sur un mémoire des *Actes de l'université de Lund*, intitulé: *De Verbis Hebræorum concavis* ;

2° de M. MEYNARD-AUQUIER sur un volume des *Mémoires de la Société académique de Saint-Quentin* ;

3° de M. ALBIN MICHEL sur un mémoire publié dans les *Annales de la Société archéologique de Belgique*, pour expliquer le rôle symbolique de l'œuf, dans toutes les religions, depuis les Egyptiens, les Assyriens, les Perses, les Japonais, les Chinois, les Grecs, les Romains et les Gaulois, jusque dans le christianisme et même de nos jours.

M. E. DELÉPINE termine la séance par la lecture de quelques pièces de vers ayant pour titres : *Le premier deuil. L'attente. La naissance et la mort.*

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Séance du 23 mars 1879.

Présents : MM. Ch. Liotard, Brun, Len^héric, Verdier, Gouazé, V. Robert, Louis Michel, et Henri Roussellier, *membres résidants* ; A. de Montvillant, *associé-correspondant* ; et Aurès, *secrétaire perpétuel*.

A l'ouverture de la séance, et en l'absence de M. Penchinat, qui s'est excusé par écrit, M. Verdier, président sortant, prend place au fauteuil.

Après la lecture et l'approbation du procès-verbal, M. Albin Michel rend compte à l'Académie des démarches faites, par son ordre, pour obtenir la cession de la pierre tumulaire de Razoux, qui se trouve actuellement entre les mains de M. le curé de Saint-Baudile, et qui sera cédée par lui, sans difficulté, à la ville ; et M. Aurès fait connaître, de son côté, qu'il lui a été impossible d'obtenir une copie en plâtre du buste de Séguier, parce que l'original, en terre, n'a été reproduit qu'en un seul exemplaire et à moule perdu.

La correspondance, qui est lue ensuite, contenait quatre lettres :

La première, de la *Société archéologique et historique du Limousin*,

qui annonce l'envoi de son *Bulletin* sous le couvert du ministre. Cette lettre est imprimée, et l'Académie décide qu'une lettre semblable sera imprimée pour annoncer l'envoi de ses volumes de 1877.

La seconde lettre est de M. Frédéric Moreau père, accompagnant l'envoi de nouvelles planches reproduisant les objets recueillis dans les fouilles faites à Arcy-Sainte-Restitue, département de l'Aisne; il sera répondu à cette lettre pour adresser à M. Moreau les remerciements de l'Académie.

La troisième est de M. le secrétaire archiviste d'une Société nouvellement formée à Amiens, sous le nom de *Conférence scientifique et littéraire de Picardie*, qui sollicite l'échange des publications de cette société contre celles de l'Académie; mais la prise en considération de cette demande est ajournée jusqu'à nouvel ordre.

Et la quatrième, enfin, est de MM. S. Calvary et C^{ie}, libraires, à Berlin, qui publient une Revue sous le titre d'*Année archéologique et philosophique*, et qui demandent l'envoi du dernier volume de nos Mémoires, pour en rendre compte dans cette publication. Leur demande n'est pas agréée.

Les ouvrages suivants sont ensuite déposés:

OUVRAGES OFFERTS A L'ACADÉMIE.

Histoire d'Uzès et de son arrondissement, par M. Gustave Téraube, adjoint au maire d'Uzès.

Les Voix de la Patrie. — 2^e année, numéro 14.

PUBLICATIONS DES SOCIÉTÉS SAVANTES.

Bulletin de la Société d'agriculture et de commerce de Caen. 115^{me} année. — Nouvelle série — 1876.

Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts du département de la Lozère, tom. xxx — 1879 — janvier et février.

Revue agricole, industrielle, littéraire et artistique publiée par la Société d'agriculture, sciences et arts de l'arrondissement de Valenciennes (Nord), tom. xxxi^e, 30^e année, numéros 11 et 12. — Novembre et décembre 1878.

Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 4^e trimestre de 1878.

Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, pendant l'année 1877-1878.

Revue savoisienne. 20^e année, numéro 2. — Février 1879.

Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, 7^e série, tom. X.

Atti della R. Accademia dei Lincei, anno CCLXXVI. 1878-1879 3^e série, vol. 3, fascicule 3. — Février 1879.

Et l'Académie remet pour examen :

A M. Brun, l'*Histoire d'Uzès* ;

A M. Roussellier, le *Précis analytique des travaux de l'Académie de Rouen* ;

Et à M. Delépine, les *Mémoires de l'Académie de Toulouse*.

M. CARCASSONNE offre ensuite, de la part de M. Joseph Simon, instituteur à Nîmes, un volume intitulé : *L'éducation et l'instruction des enfants chez les anciens Juifs*. L'examen de cet ouvrage est confié à M. Ern. Sabatier.

MM. Charles LIOTARD et LENTHÉRIC annoncent la mort récente de deux de nos associés correspondants, MM. Daniel Grasset, proviseur du lycée d'Alger, et Edward Barry, l'éminent collaborateur de notre confrère Germer-Durand, pour la réimpression de l'*Histoire de Languedoc* ; l'Académie décide que le procès-verbal de la séance mentionnera les profonds regrets que cette double perte lui fait éprouver.

Elle décide, en outre, sur la proposition de son bureau, qu'une séance publique aura lieu, cette année, conformément au règlement ; et une commission, composée de MM. Lenthéric, Meynard-Auquier et Delépine, est chargée de régler tout ce qui concernera les lectures et l'organisation de cette séance.

En dernier lieu, et sur le rapport de M. BRUN, l'Académie admet, à l'unanimité, au nombre de ses associés-correspondants, *M^{me} Mathilde Soubeyran*, auteur du charmant recueil qui a pour titre : *Oiseaux et Fleurs*.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 5 avril 1879.

Présents : MM. Penchinat, *président* ; Charles Liotard, Brun, Lenthéric, Verdier, Gouazé, Puech, Bolze, Meynard-Auquier, Albin Michel, Delépine, Sabatier, V. Robert, Louis Michel, Roussellier, *membres résidants* ; A. de Montvaillant, *associé-correspondant* ; et Aurès, *secrétaire-perpétuel*.

Après la lecture et l'approbation du procès-verbal de la séance précédente, le secrétaire donne lecture d'une lettre de madame *Mathilde Soubeyran*, qui accepte le titre d'*associé-correspondant*, et adresse ses remerciements à l'Académie. Il dépose ensuite sur le bureau les ouvrages suivants :

PUBLICATIONS DES SOCIÉTÉS SAVANTES :

Chartes communales et franchises locales du département de la Creuse, publiées par la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse. — Tome v, 3^e Bulletin.

Revue des langues romanes. 3^e Série. Tome 1^{er}. Janvier, Février et Mars 1879.

Bulletin de la Société d'études des sciences naturelles de Nîmes. 7^e année. Janvier 1879, numéro 1.

Bulletin de la Société protectrice des animaux. Novembre-Décembre 1878, et Janvier 1879. — (Deux fascicules).

Mémoires de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans. — 2^e série des mémoires. Tome xx, numéros 3 et 4. (1878. 3^e et 4^e trimestres).

Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin. Tome xxv (iv de la 2^e Série). — 1^{re} et 2^e livraisons.

Bulletin de la Société archéologique de Nantes. Tome xvi. 2^e, 3^e et 4^e trimestres de l'année 1877.

Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais. Tome vii. — numéro 98 — 3^e trimestre de 1878.

Bulletin de la Société Borda à Dax. 4^e année, 1879. — 1^{er} trimestre.

Annales de la Société historique et archéologique de Château-Thierry. — Année 1877.

Bulletin de la Société d'émulation de l'Allier. Tome xv, 3^e livraison.

Bulletin de la Société d'études scientifiques et archéologiques de la ville de Draguignan. Tome XI, 1876-77 (Anonymes, pseudonymes et supercherries littéraires de la Provence ancienne et moderne) que l'Académie remet à M. Liotard pour examen.

OUVRAGES OFFERTS EN HOMMAGE :

Li Bourgadieiro, par M. A. Bigot, membre résidant.

Contes Gascons, par M. Louis de Combettes-Labourélie.

Catalogue des livres de la Bibliothèque de Montpellier (Histoire littéraire et bibliographie. — Polygraphie), par M. L. Gaudin, avocat.

Catalogue des Brevets d'Invention, année 1878, numéro 10, 1^e, 2^e parties.

Il est ensuite procédé à l'élection d'un membre titulaire résidant, et M. *Félix Boyer*, professeur de chimie, ayant obtenu l'unanimité des suffrages, est proclamé par le président, qui, en outre, rend compte à l'Académie des travaux de la commission chargée d'organiser une séance publique. Il est décidé, conformément aux conclusions de ce rapport, que la séance dont il s'agit aura lieu le samedi 24 mai prochain.

M. Ern. SABATIER lit un rapport sur un récent ouvrage de M. Joseph Simon,

intitulé : *L'éducation et l'instruction des enfants chez les anciens Juifs.*

Pendant la période biblique qui s'étend depuis l'époque légendaire jusqu'au retour de la captivité, nous n'avons que peu de faits à signaler. L'instruction ne sort pas de la famille, et l'on ne trouve nulle part de trace d'écoles publiques.

Après la captivité, l'histoire juive entre dans une phase nouvelle et présente une physionomie toute différente. L'inspiration prophétique est complètement éteinte, le *Sopher*, l'homme du livre, le scribe devient le guide et le législateur du peuple. Sous les princes maccabéens, le pharisien Simon ben Schatach ouvrit une école à Jérusalem, et les rabbins s'efforcèrent de répandre l'instruction élémentaire dans chaque hyparchie ; mais ce ne fut que sous la domination romaine (64 après J.-C) que le grand-prêtre Josué ben Gamala rendit obligatoire la fondation des écoles. M. Sabatier recommande de suivre M. Simon dans son inspection des écoles, et ajoute quelques détails empruntés à la *Synagoga Ebraica* de Buxtorf. Mais il ne suffisait pas aux rabbins de répandre l'instruction : devant de près de deux mille ans les recommandations de Rousseau, ils engageaient les pères de famille à faire apprendre à leurs enfants un métier manuel.

S. Paul, se rappelant l'enseignement de son maître, le pharisien Gamaliel,

recommandait aux Thessaloniens de ne point vivre dans l'oisiveté, et les exhortait, au nom de Jésus-Christ, à gagner leur pain en travaillant en toute tranquillité ; « car, disait-il, celui qui refuse de travailler ne doit pas manger » : *Quoniam si quis non vult operari, nec manducet*. Lui-même se faisait gloire de n'être à charge à personne, et de ne devoir sa subsistance qu'au travail de ses mains ; et, donnant l'exemple, il exerçait pendant le jour son métier de fabricant de tentes et consacrait ses soirées à sa propagande religieuse.

« Travail et instruction, dit M. Simon, voilà donc en résumé tout le système d'éducation des Docteurs du Talmud ». Si maintenant nous rappelons que cette instruction, quoique exclusivement religieuse, comprenait l'étude du droit, l'histoire politique et littéraire, et l'organisation civile de toute la nation, nous serons amenés à admettre les conclusions de l'auteur ; et nous ne nous étonnerons plus de voir autant de Juifs, eu égard à leur nombre, se distinguer de nos jours dans les arts et dans les sciences.

Il fallait, pour entreprendre un travail sur l'instruction et l'éducation chez les anciens Juifs, un homme versé dans la connaissance de la langue du Talmud et en même temps au courant des systèmes pédagogiques, c'est-à-dire que M. Simon

était parfaitement placé pour conduire cette étude à bien.

M. Albin de MONTVAILLANT donne lecture à l'Académie de l'extrait suivant d'un ouvrage qu'il va publier prochainement sous ce titre : *Florian, sa vie, ses œuvres, sa correspondance*.

« Le nom de Florian marquait déjà dans les lettres ; l'Académie française l'avait couronné une première fois pour son épître de *Voltaire et le Serf du Mont-Jura*. Son églogue de *Ruth*, dédiée à son bienfaiteur le duc de Penthièvre, lui valut pareille distinction. Ses œuvres très connues justifiaient son désir de briguer le fauteuil académique ; ses amis lui en aplanirent le chemin. à la mort du cardinal de Luynes, en 1788.

La lutte fut vive ; il avait pour concurrent M. Vicq-d'Azir, médecin, professeur éminent d'anatomie, et qui, depuis peu de temps, venait d'être reçu à l'Académie des sciences.

« Il écrit à ce sujet à son ami Boissy-d'Anglas : « M. Vicq-d'Azir est mon plus grand rival ; il a sur moi le grand avantage de n'avoir été lu de personne, mais je n'en oserai pas moins troubler son triomphe ».

« Florian fut élu à l'âge de 33 ans ; très peu d'auteurs avaient eu le privilège d'entrer aussi jeunes à l'Académie française, il en éprouva une vive joie.

« La réception eut lieu le 14 mars 1788 ; elle fut brillante. Le duc de Penthièvre et sa famille y assistèrent. Ce jour-là, le nouvel élu s'écarta de sa discrétion habituelle, et, pour la première fois, adressa lui-même publiquement des éloges à son bienfaiteur, obligé de les subir.

« C'est l'époque la plus heureuse de sa vie ; jeune, déjà célèbre, entouré d'amis dévoués, qu'il s'appliquait à servir par son crédit, nul n'aurait pu croire que les plus cruelles épreuves lui étaient réservées, et qu'il allait être, prochainement, arraché violemment à sa vie de travail et de bonheur et plongé dans les horreurs d'un cachot.

« La période des premiers enchantements écoulés, Florian publie *Estelle*, son œuvre de prédilection. C'est au milieu de l'ébranlement social que voyait le jour cette tendre pastorale ; elle n'en fut pas moins lue avec avidité. Les différents épisodes des amours de la poétique bergère avec *Némorin* sont d'une naïveté charmante et seront à jamais populaires ; les descriptions et les récits champêtres qui leur servent de cadre joignent à l'exactitude de mœurs locales, une fraîcheur pleine de charme et de sensibilité.

« Eternellement, cette œuvre fera battre les cœurs sensibles, et, comme *Paul et Virginie*, restera un modèle de

grâce, d'intérêt touchant et de douce mélancolie.

« La vallée riante où Florian a placé ses héros est située entre Cardet et Massane, et ce séjour porte le nom prédestiné de *Beau-Rivage*.

« Depuis peu d'années, ces lieux que notre poète dépeint avec complaisance ont bien changé d'aspect. A l'endroit même où fut le jardin merveilleux que la nature seule avait créé et qu'arrosait le Gardon, l'œil ne trouve qu'une grève aride et désolée. Cette rivière capricieuse, que se renvoyaient par des barrages les riverains, auxquels elle faisait payer cher ses bienfaits, a emporté, par ses débordements redoutables, jusqu'aux dernières traces de ces bords enchanteurs et de leurs poétiques ombrages ; la vallée de *Beau-Rivage* n'existe plus aujourd'hui ».

A propos de l'*Essai sur la pastorale* placé en tête du poème d'*Estelle*, M. de Montvaillant fait sommairement l'historique du roman pastoral. depuis Ronsard, qui, par une étrange disconvenance, fait passer dans ce monde champêtre les sombres figures d'Henri II et de Charles IX, jusqu'à *Segrais* et *Gessner* ; il signale l'empreinte que Rousseau et Bernardin de Saint-Pierre ont laissée sur tout le XVIII^e siècle, et que l'on retrouve même chez les politiques au sein de leurs préoccupations ; ce qui n'est pas

un des traits les moins curieux de la période révolutionnaire. Et, si certains esprits distingués persistaient à trouver factice ou d'un goût faux les compositions pastorales, l'engouement n'en était pas moins général depuis longtemps; et *Buffon* lui-même, ce dernier survivant de cette pléiade de philosophes et d'écrivains qui préparèrent la Révolution, mais qui ne la virent pas, n'était pas un des moins fervents admirateurs des bergeries de Florian; il lui écrivait: « La douce, l'aimable, l'intéressante *Estelle* a suspendu mes maux. Mille grâces vous soient rendues de m'avoir procuré de si doux moments au milieu de mes souffrances ».

M. de Montvaillant continue ainsi :

« Faut-il voir dans *Estelle* une œuvre purement d'imagination, ou bien la jeune bergère cachait-elle pour l'auteur une personnalité par lui connue et aimée ?

« Les données diverses que l'on possède sur ce sujet délicat, ne permettent plus de douter des sentiments qu'une femme inspira au jeune Florian.

« Quelle était cette personne ?

« Cette question a divisé les contemporains du poème aussi bien que les nôtres, comme elle préoccupa l'auteur lui-même.

« Trois personnes à la fois furent considérées comme l'ayant inspiré. On

a dit d'abord que celui-ci, toujours désireux de plaire au duc de Penthièvre, aurait eu en vue sa fille, la duchesse d'Orléans.

« En second lieu, M^{me} Gonthier, une actrice des Italiens et du théâtre Favart, interprète distinguée des *Arlequinades* de notre chevalier, avait fait succéder, aux relations théâtrales et littéraires qu'elle avait avec lui, des relations plus tendres (elle était très aimée par Florian et même, disait-on, un peu battue). La charmante actrice revendiquait le mérite d'avoir servi de type, et une présomption, un peu excessive, l'amena à penser que son poétique chevalier avait trouvé en elle l'image de la douce et innocente bergère des bords du Gardon.

« Initiée par lui à tous les incidents de sa composition, elle écoutait la lecture du manuscrit, ne dédaignait pas de donner son avis, parfois avec un goût sûr et délicat. C'est ainsi qu'elle lui conseilla d'enlever une scène par trop tragique, mal à sa place dans *Estelle*, et qu'il utilisa plus tard dans son roman héroïque : *Gonzalve de Cordoue*.

« Il y avait une troisième personne, une jeune femme du monde, à laquelle Florian avait surtout pensé. Connaisant sa modestie, il lui dédia son roman sans la nommer. Le tirage du poème d'*Estelle* avec cette dédicace anonyme avait déjà commencé chez l'impri-

meur, il fut brusquement interrompu par déférence pour celle à qui il s'adressait et remplacé par l'*invocation aux bergères de mon pays*, qui ouvre le livre. Florian lui fit connaître que, selon son désir, il n'en serait plus question ; et, moins naïf que ses livres, et avec un peu de cette rouerie de ce xviii^{me} siècle dont il était une des dernières expressions, il lui écrivit ces mots : « Tous ceux qui vous connaissent verront bien que c'est vous ; tous ceux qui ne vous connaissent pas croiront que c'est M^{me} la duchesse d'Orléans. Vous gagnerez toutes les deux à l'erreur ».

« Il semble que cette discussion n'aurait pas dû survivre à l'époque où elle s'est produite. Cependant, de nos jours, et sur les lieux mêmes qui ont servi de cadre à cette pastorale, on s'est plu à citer les noms inspireurs de plusieurs personnes de ces contrées. En peignant *Estelle*, Florian a voulu mettre en scène M^{lle} de S..., disent les uns ; d'autres, prétendent qu'il avait eu uniquement en vue M^{lle} de B..., dont l'attachement partagé vint se heurter à des obstacles qui rendirent une union impossible.

« Voilà donc, il nous semble, cinq *Estelles* en présence ; bornons-là cette curieuse recherche, et, sans prendre parti en matière aussi délicate, pas plus jadis que de nos jours, renonçant à pénétrer le secret du poète, nous dirons que, brochant son récit sur un thème cher à son

cœur, Florian trouva ces accents si touchants et si tendres, ces scènes de déchirements et de joie que puisent au sein d'eux-mêmes ceux qui ont vécu leurs œuvres. La véritable émotion vient d'une âme troublée elle-même ; Horace dit avec raison :

..... Si vis me flere, dolendum est
Primum ipsi tibi.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

8. D'une lettre de M. le bibliothécaire de la Société des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille, contenant envoi d'un bon pour retirer le 6^e volume de la 4^e série des publications de cette société.

Séance du 19 avril 1879.

Présents : MM. Gouazé, *vice-président* ; Charles Liotard, Brun, Lenthéric, Verdier, Puech, Bolze, Carcassonne, Doze, Deloche, Albin Michel, Sabatier, Louis Michel, Roussellier, Boyer, *membres résidants* ; A. de Montvaillant, *associé-correspondant* ; et Aurès, *secrétaire-perpétuel*.

Après la lecture et l'approbation du procès-verbal, le président, en ouvrant la séance, souhaite la bienvenue à M. Félix Boyer, qui répond, à son tour, en adressant ses remerciements à l'Académie.

Le secrétaire donne ensuite lecture :
1. d'une lettre du bibliothécaire de la *Société des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille*, contenant envoi d'un bon pour retirer le 6^e volume de la 4^e série des publications de cette société ;

2. Du programme des prix proposés par la *Société industrielle de Rouen*, pour être décernés en décembre 1879 ;

3. D'une lettre de M^{me} *Mathilde Soubeyran*, qui annonce l'envoi d'une de ses poésies pour la prochaine séance publique ;

Et 4. d'une autre lettre de M. *Dhombré*, conservateur des forêts, contenant envoi d'une notice de M. *Regimbeau*, inspecteur des forêts, *sur le chêne yeuse ou chêne vert dans le Gard*.

M. *Deloche* offre, tant en son nom qu'au nom de M. *Duponchel*, ingénieur en chef à Montpellier, un *Mémoire relatif à la construction d'un barrage sur la rivière du Bourdic* (commune d'Aubussargues), pour l'irrigation des terres et la submersion des vignes.

A son tour, le secrétaire dépose les ouvrages suivants :

OUVRAGES OFFERTS A L'ACADÉMIE.

Les voix de la patrie, 2^e année, n^o 15.

Congrès des sociétés de géographie de France, à Montpellier, au mois d'août 1789.

Notes sur l'Algérie, par MM. *Aubanel* et *Mestre*.

PUBLICATIONS DES SOCIÉTÉS SAVANTES

Bulletin de la société centrale d'agriculture de l'Aveyron, année 1878, 2^e année.

Bulletin de l'Académie d'Hippone,
n° 14.

*Bulletin de la société d'études des
sciences naturelles de Nîmes, 7^e an-
née, février 1879, n° 2.*

*Bulletin de la société d'agriculture
sciences et arts de Poligny, 20^e an-
née 1879, n° 1 et dernier fascicule de
l'année 1878.*

*Bulletin des séances de la société
nationale d'agriculture de France,
n^{os} 9 et 10, année 1878 et n° 1, année
1879.*

*Mémoires de l'Académie des scien-
ces, belles lettres et arts de Savoie,
3^e série, tomes V et VI.*

*Revue savoisiennne, 20^e année n° 3,
mars 1879.*

*Annales de la société d'agricul-
ture, histoire naturelle et arts utiles
de Lyon, 4^e série, tome 9, 1876.*

*Bulletin de la société des sciences
naturelles et historiques de l'Ardè-
che, n° 11, 1877.*

*Bulletin de la société des beaux-
arts de Caen, 6^e volume, 1^{er} cahier.*

*Atti della R. accademia dei Lincei,
serie terza, transunti, volume III, fas-
cicule 4, mars 1879.*

Journal des savants, mars 1879.

Mémoires et documents publiés par la société savoisienne d'histoire et d'archéologie, tome XVII.

Mémoires de la société des antiquaires de France, tome XXXVIII, VIII^e de la 4^e série.

Annales de la société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du département de la Loire, t. XXII, année 1878.

Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand, t. XIX. 50^e volume de la collection des annales, année 1877.

Bulletin de la société archéologique et historique de la Charente, 5^e série, t. I, année 1877.

Bulletin de la société archéologique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure, t. XVII, 1^{er} et 2^e trimestres de 1878.

Bulletin de la société d'étude des sciences naturelles de Béziers, 1878. 8^e année, 1^{er} fascicule.

Une discussion est ensuite ouverte pour le choix des caractères et du papier destinés au nouveau volume des *Mémoires* ; et il est décidé, après délibération, que l'Académie approuve, pour ce qui concerne les caractères, le spécimen qui lui a été soumis, mais qu'elle demande

un papier plus fort et de plus grandes marges. Elle décide, en outre, que le tirage continuera à être fait au nombre de 350 exemplaires.

En dernier lieu, une commission composée de MM. Pelon, Gaidan et Lenthéric, à laquelle le bureau se réunira suivant l'usage, est chargée de préparer le choix d'un sujet pour le concours de poésie, qui doit s'ouvrir l'année prochaine.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

— 24 —
Séance du 3 mai 1879.

Présents : MM. Gouazé, *vice-président* ; Jules Salles, Viguié, Ch. Liotard, Bigot, Brun, Irénée Ginoux, Verdier, Puech, Bolze, Carcassonne, Meynard-Auquier, Doze, Deloche, Albin Michel, Sabatier, Robert, Louis Michel, Félix Boyer, *membres résidants* ;

De Montvaillant, *associé-correspondant* ;

Aurès, *secrétaire-perpétuel*.

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance précédente.

Le secrétaire-perpétuel dépose sur le bureau les ouvrages suivants :

OUVRAGES OFFERTS A L'ACADÉMIE.

Une correspondance inédite de la comtesse d'Albany, par M. G. Charvet.

La lumière électrique, journal universel d'électricité. N° 1. Tome I^{er}.

PUBLICATIONS DES SOCIÉTÉS SAVANTES.

Bulletin de la Société industrielle

de Flers (Orne). 4^e année. — Numéros 3 et 4. De juillet à décembre 1878.

Mémoires de la Société d'Archéologie lorraine et du Musée historique lorrain, 3^e série. VI^e volume.

Journal de la Société d'archéologie lorraine et du musée historique, lorrain, 27^e année, 1878.

Bulletin de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme. — Année 1879, 49^e livraison.

Il est ensuite donné communication des lettres suivantes :

M. ERNEST ROUSSEL, *membre résident*, offre à la compagnie, de la part de M. ROUMIEUX, *associé correspondant*, un volume intitulé : *La Jarjaido*.

La *Société des antiquaires de la Morinie* annonce l'envoi, par l'intermédiaire du ministre de l'instruction publique, de la 103^e livraison du *Bulletin historique* de cette Société.

Le *Comice viticole de Marcillac* (Aveyron) transmet copie du vœu formé par lui et adressé au Ministre de l'agriculture au sujet des tarifs des douanes et des traités de commerce.

M. Emile Cartailhac, de Toulouse, adresse une brochure intitulée : *Renseignements photographiques*, par M. Ch. Fabre.

Et MM. Quantin et C^e, imprimeurs à Paris, demandent l'insertion, dans nos *Mémoires*, du prospectus d'un ouvrage sur la *Renaissance en France*.

La composition des *Mémoires de l'Académie* ne comportant pas des publications de cette nature, il sera répondu à MM. Quantin et C^e que leur demande ne peut être accueillie.

M. le secrétaire-perpétuel donne ensuite lecture des deux pièces de vers adressées par M^{me} Mathilde Soubeyran pour la prochaine séance publique.

Après discussion, le programme de cette séance est ainsi réglé :

1. Discours de M. Penchinat, président de l'Académie ;
2. Compte-rendu des travaux de l'année 1878, par M. R. Verdier ;
3. Poésie de M^{me} Soubeyran ;
4. Distribution des médailles aux donateurs d'objets destinés à nos musées ;
5. Poésie de M^{me} Soubeyran ;

6. Rappel des sujets mis au concours ;

7. Les théories scientifiques modernes, par M. *Félix Boyer*.

M. JULES SALLES donne communication d'une lettre à lui écrite par le secrétaire de *la Cigale*, annonçant le projet qu'a cette Société d'ouvrir ses assises à Nîmes, au mois de septembre prochain, et demandant le concours de l'Académie de Nîmes.

Toutes les sympathies de notre Compagnie sont acquises à cette Société ; il serait cependant utile de connaître, d'une manière plus précise, le programme de cette réunion, et les limites du concours réclamé ; en conséquence, M. Jules Salles est chargé de prendre de nouveaux renseignements.

M. le président GOUAZÉ rend compte de la séance tenue par la commission chargée de choisir un sujet pour le concours de poésie, dont le prix doit être décerné au mois de mai 1881 ; et il est décidé que les concurrents seront libres de développer, sous forme d'ode ou de poème, un sujet de leur choix, pour lequel le nombre de 300 vers ne devra pas être dépassé.

Sur la demande de M. VIGUIÉ, l'Académie proroge jusqu'au 31 décembre 1879 le délai précédemment fixé pour la

remise des manuscrits relatifs à *Claude Baduel, recteur du collège des Arts*, et décide, en conséquence, que le prix de ce concours ne sera distribué qu'en 1880.

M. GINOUX termine la séance par la lecture de son rapport sur *Alexandre Ducros et ses œuvres*.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

— 81 —

OUVRAGES OFFERTS A L'ACADEMIE.

Séance du 17 mai 1879.

Présents: MM. Pénchinat, *président*; Liotard, Brun, Ginoux, Lenthéric, Verdier, Puech, Bolze, Carcassonne, Meynard-Auquier, Doze, Deloche, Albin Michel, Delépine, Sabatier, abbé Ferry, Robert, Louis Michel et Boyer, *membres résidents*; de Montvaillant, *associé correspondant*, et Aurès, *secrétaire perpétuel*.

Après l'approbation du procès-verbal de la séance précédente, le secrétaire donne lecture d'une lettre, en date du 2 mai, par laquelle M. l'abbé Azaïs, délégué par l'Académie pour la représenter aux réunions de la Sorbonne, rend compte de sa mission, et transmet en même temps un mémoire de M. Roux-Ferrand, membre honoraire, sur « l'instabilité du bonheur, de la gloire et des grandeurs humaines », dont il sera donné lecture dans une prochaine séance.

Le secrétaire dépose ensuite sur le bureau les ouvrages suivants :

OUVRAGES OFFERTS A L'ACADÉMIE.

Note sur un Cyclamen nouveau pour la flore du Gard, par Ch. Féminier.

Discours d'ouverture au Congrès scientifique de France, par M. de Berluc-Pérussis.

Michel Servet, par M. Charles Dardier, pasteur.

Les Voix de la Patrie, par Antonin Martin, 2^e année, numéros 16 et 17.

Le Calendrier historial. — Notice bibliographique, par Charles-Louis Frossard, pasteur.

PUBLICATIONS DES SOCIÉTÉS SAVANTES.

Société des Antiquaires de la Morinie, 109^e livraison, janvier, février et mars 1879.

Bulletin de la Société protectrice des animaux, février et mars 1879.

Mémoires et procès-verbaux de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron. (Envoi fait pour compléter nos collections).

Mémoires de la Société des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille, 4^{me} série, tome 6.

Société libre d'émulation de Liège. Liber Memorialis, 1779-1879.

Bulletin de la Société d'Agriculture, sciences, et arts de la Sarthe, 2^{me} série, t. XVIII, 3^e et 4^e trimestres de 1878.

*Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts du département de la Haute-Saône, 3^e série, n^o 9, et Annexe III au bulletin de l'année 1878.
— Catalogue du Musée.*

Bulletin de la Société Linnéenne de la Charente-Inférieure, 2^e année, 1^{er} volume, 3^e et 4^e trimestres 1878.

M. Lenthéric offre à son tour, de la part de M. H. Viguier, trois brochures intitulées :

Orages dans le Midi de la France.

Résumé d'une Etude critique sur la grêle.

Et Métrologie du Languedoc.

Ces mémoires sont remis à M. F. Boyer pour être examinés.

M. Albin MICHEL annonce que deux inscriptions antiques rapportées par Ménard ayant été données récemment au Musée, l'une par M. Boissier et l'autre par M. Vergély, il y a lieu d'ajouter les noms de ces messieurs à la liste des personnes qui doivent recevoir des jetons d'argent dans la prochaine séance publique.

L'Académie agréa cette proposition.

Elle entend ensuite les explications de son président qui, n'ayant pas eu le temps d'achever le discours d'ouverture de la séance publique, se contente d'en indiquer verbalement le plan général et les dispositions principales, qui sont acceptés par la Compagnie.

M. VERDIER donne ensuite lecture de son compte rendu des travaux de l'année dernière; et de son côté, M. F. BOYER après avoir fait connaître que les expériences projetées par lui ne pourront pas être faites, par suite des retards que l'envoi des instruments a subis, demande et obtient l'autorisation d'y substituer un exposé des progrès de la chimie depuis l'antiquité jusqu'à l'époque actuelle.

Après lui, M. A. de Montravaillant donne lecture à l'Académie d'un extrait de ses *Impressions de voyage en Hollande* (1878).

Après avoir rappelé le passé physique et historique de ce pays, les terribles inondations qui l'ont ravagé, les admirables travaux de défense qui le protègent, les invasions et les occupations étrangères qu'il subit; il résume l'histoire si peu connue, riche néanmoins, de la littérature hollandaise, jusqu'à nos jours :

« La Hollande a une langue nationale : le hollandais, langue généralement igno-

rée en France, s'écartant de la langue allemande, quoique ayant même origine, mais moins rude qu'elle, moins cérémonieuse ; elle a aussi moins d'élévation et de richesse dans les expressions.

» Pendant longtemps les actes publics et toutes les productions de l'esprit furent écrits en latin. Ce fut *Jacques de Maërlaut* qui écrivit le premier ses poèmes en langue hollandaise ; ils prirent néanmoins l'empreinte des dominations étrangères et abondent en mots espagnols, flamands et français même.

» L'ère des véritables écrivains s'ouvre avec *Visscher* et *Laurentz Spiegel*.

» La Hollande a un poète élégiaque, *Westerbaën*, un satyrique, *Huygens*. Une femme, *Catherine Lescaille*, n'a pas craint de traduire Racine et Corneille. Parmi les auteurs tragiques, il faut citer *Huidecoper*, *Hooft*, *Boogaert* et *Van Haren*, orateur célèbre en même temps, loué en vers par Voltaire, qui l'appelait :

Démosthène au conseil et Pindare au Parnasse.

» Réserve faite des deux grandes illustrations hollandaises : *Erasme* et *Spinoza*, trois grands noms de poètes émergent hautement au-dessus des personnalités littéraires de ce pays :

» *Vondel*, en première ligne. Nourri des auteurs classiques, admirateur de Sophocle et d'Euripide, il a fait des chants guerriers et plus de 30 tragédies. Dans l'une d'elles (1), il avait eu le courage de glorifier Barnevelt, cette noble victime de Maurice d'Orange ; et, pour échapper à une condamnation, il prit le chemin de l'exil. Rentré dans sa patrie, il y fut abreuvé d'amertume par un fils dissipateur et mourut dans la pauvreté. Cent ans après lui, la Hollande s'aperçut qu'elle avait donné le jour à un grand homme, et lui éleva le mausolée que l'on remarque dans une église d'Amsterdam.

» *Catz*, génie populaire, auteur d'odes, fables, récits historiques. Il est, dans ses écrits, l'ami et le conseiller de la famille ; tout respire en lui l'honnêteté, la douce résignation dans les épreuves, la douceur et la délicatesse. Associé au gouvernement de son pays, il fut ambassadeur en Angleterre et grand pensionnaire. Les soucis et les agitations de la politique ne pouvaient convenir à cette âme éprise d'idéal ; il résigna ses fonctions et acheva sa vie dans la retraite, le travail et la paix.

» Plus près de nous *Bilderdyk* (il est mort en 1831) forme, avec *Vondel* et

(1) *Palamède*. Cette tragédie ne put être représentée que 40 ans après sa publication.

Catz, une trilogie glorieuse. Supérieur dans les genres les plus divers, malgré la passion religieuse dont il remplit ses écrits, *Bilderdyk* jouit d'un grand renom de critique historique et de poète à la fois.

» Après ces trois grands hommes, nous citerons, sans essayer de leur fixer un rang, *Da Costa*, disciple de *Bilderdyk*, poète religieux plein d'élévation et d'enthousiasme, *Mauritius*, *Bellamy*, *Langendyk*, auteur comique, digne de trouver place entre *Dancourt* et *Regnard*; *Helmers*, poète lyrique de grand mérite, qui mourut jeune, auteur du poème intitulé : *la Nation Hollandaise*; plus près de nous, enfin, l'auteur de l'hymne national hollandais : *Tollens*, le Béranger des Provinces-Unies, dont la statue a été dressée récemment sur une des places de Rotterdam.

» De nos jours, un romancier, *Van Lennep*, jouit d'une grande faveur. Narrateur historique vraiment remarquable, plein de saillies dans ses dialogues, audacieux parfois dans ses peintures de mœurs, témoin son roman le plus récent, qui a si fortement effarouché la société puritaine néerlandaise, et dont certain chapitre n'a rien à envier aux produits les plus malsains de notre école naturaliste.

» A côté de *Van Lennep*, on trouve toute une école de romanciers spéciaux, qui dépeignent les scènes de la vie des colonies de la Hollande, et dont les productions devaient être naturellement goûtées par un peuple dont le trafic est perpétuel avec Java, Bornéo et Sumatra.

» En fait d'historiens éminents, rares toutefois, il faut citer *Van Mander*, connu surtout pour avoir écrit l'histoire des peintres des Pays-Bas.

» Le théâtre est dans des conditions peu favorables. *Schimmel* est l'auteur dramatique aujourd'hui à la mode, et alimente les théâtres avec ses drames historiques, tous à l'honneur de la maison d'Orange. Les traductions françaises ou allemandes, souvent dénaturées, occupent une large place dans le répertoire, dont l'interprétation est loin d'être irréprochable.

» En terminant cette esquisse, disons que la littérature hollandaise, brillante avec les trois grands poètes que nous avons cités, est de nos jours amoindrie ; mais, si elle a perdu de son originalité et de sa puissance, elle a néanmoins le respect des mœurs et du goût, de la bonhomie, de la naïveté même, un profond sentiment philanthropique ; c'est par là qu'elle est digne de fixer l'attention ».

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Séance publique du 24 mai 1879.

Le 24 mai 1879, à 8 heures du soir, l'Académie de Nîmes s'est réunie, en séance publique, dans la grand-salle de la Mairie, sous la présidence de M. Penchinat, président de l'année, assisté de MM. Blanchard, maire de Nîmes, membre honoraire, Gouazé, premier président de la Cour d'Appel, vice-président de l'année, Aurès et Albin Michel, secrétaires. Étaient, en outre, présents: MM. Ch. Liotard, Bigot, Roussel, Ginoux, Lenthéric, F. Verdier, Bolze, Meynard-Auquier Doze, Deloche, Delépine, Sabatier, abbé Ferry, V. Robert, Louis Michel, Roussellier et Félix Boyer, membres résidants; Lombard-Dumas, membre non-résidant; Des Rivières, membre honoraire, ainsi que M^{me} Mathilde Soubeyran et MM. Albin de Montvaillant et Louis Roumieux, associés-correspondants.

M. le Préfet et Mgr l'Evêque, retenus par leurs occupations, s'étaient fait excuser et n'assistaient pas à cette séance; mais M. le général de Montluisant et plusieurs autres notabilités de la ville

avaient pris place dans la salle, au milieu d'une réunion choisie, composée en grande partie de dames en brillantes toilettes.

Après le discours d'ouverture prononcé par M. *Penchinat*, président, M. *F. Verdier* a donné lecture de son rapport sur les travaux de l'Académie pendant l'année dernière, et a fait connaître à l'assemblée les questions mises au concours par l'Académie pour les années 1879 et 1880.

M. *Albin Michel* a proclamé ensuite les noms des personnes auxquelles l'Académie a accordé les jetons en argent qu'elle est dans l'usage de distribuer à ceux qui, depuis la dernière séance publique, ont fait don d'un objet antique aux collections de la ville.

Ce sont : M. *Armand Picheral*, pour un milliaire d'Antonin ;

M. *Blanc*, pour deux cippes avec inscriptions ;

M. *Maurice*, pour deux chapiteaux ;

Et enfin MM. *Guelle*, *Boissier*, *Vergély* et *Dégremont*, pour des inscriptions antiques.

Ces jetons leur ont été remis par M. le Président.

M. *Félix Boyer*, prenant la parole à son tour, a entretenu l'assemblée des progrès récents de la chimie.

Et, en dernier lieu, M^{me} *Mathilde Soubeyran* a bien voulu donner lecture des deux pièces de vers suivantes, dont elle avait fait hommage à l'Académie :

SONNET.

J'éprouve encor parfois cette vague tristesse,
Dont je me suis souvent, mais bien en vain, blâmé,
Et je souffre et je sens ma pauvre âme en détresse.
Même aux jours de printemps, même aux beaux
[jours de mai.]

Et je dis : A quoi bon ton hymne d'allégresse ;
De nos oiseaux chanteurs, ô toi le plus aimé ?
O divin rossignol ! Sous le poids qui l'oppressé,
A ta chanson d'amour mon cœur reste fermé.

Pourtant, si du grillon m'arrive la voix claire,
Voix qui parle de paix, de bonheur, de prière,
Si des êtres chéris revient le souvenir,

Je trouve qu'il est doux et bon d'aimer encore.
Il ne faut à la fleur qu'un rayon pour éclore,
Et, pareil à la fleur, je sens mon cœur s'ouvrir.

PLAINTES DE L'HIRONDELLE

Muguets et lilas vont fleurir,
Me voici, joyeuse et fidèle;
O mon poète, viens ouvrir,
Viens ouvrir à ton hirondelle.

Lasse du long voyage, hier,
Après la grande traversée,
Un instant au bord de la mer,
Ami, je me suis reposée.

La fleur, au parfum inconnu
Dans le Nord, embaumait la lande :
Ouvre, mon aile a retenu
De fraîches senteurs de lavande.

Mais tu restes sourd à ma voix !
Dis, ma chanson naïve et tendre,
Elle te plaisait, et je vois
Que tu refuses de l'entendre.

Oh ! lorsque je reviens au nid,
Se peut-il que ton cœur oublie
Et réponde : « Tout est fini ! »
Au petit oiseau qui supplie ?

Muguets et lilas vont fleurir,
Me voici, joyeuse et fidèle ;
O mon poète ! viens ouvrir,
Viens ouvrir à ton hirondelle !

Saint-Geniès, 24 Mars 1879.

Après cette lecture, la séance a été
levée au milieu des applaudissements.

— 29 —

SÉANCES DE L'ACADÉMIE

Après la lecture et l'approbation du
procès-verbal de la séance précédente, le
secrétaire donne connaissance à l'Académie
du Programme des concours de la conférence
littéraire et scientifique de Picardie, pour
l'année 1880, et d'une lettre du libraire-éditeur
de la publication intitulée : *Romania*, qui
demande un récépissé des livraisons déjà
reçues. Il dépose, en même temps, sur
le bureau, les ouvrages suivants :

OUVRAGES OFFERTS A L'ACADÉMIE.

*Rapport sur les Archives nationales
pour 1876 et 1877, par M. Alfred
Maury.*

Présents : MM. Gouazé, *vice-président*, présidant la séance, en l'absence de M. Penchinat, qui a écrit pour se faire excuser ; Dumas, Liotard, Révoil, Bigot, Brun, Lenthéric, Puech, Bolze, Carcassonne, Meynard-Auquier, Doze, Deloche, Sabatier, Roussellier et Félix Boyer, *membres-résidants* ; et Aurès, *secrétaire-perpétuel*.

Après la lecture et l'approbation du procès-verbal de la séance précédente, le secrétaire donne connaissance à l'Académie du *Programme des concours de la conférence littéraire et scientifique de Picardie*, pour l'année 1880, et d'une lettre du libraire-éditeur de la publication intitulée : *Romania*, qui demande un récépissé des livraisons déjà reçues. Il dépose, en même temps, sur le bureau, les ouvrages suivants :

OUVRAGES OFFERTS A L'ACADÉMIE.

Rapport sur les Archives nationales pour 1876 et 1877, par M. Alfred Maury.

PUBLICATIONS DES SOCIÉTÉS SAVANTES.

Actes de l'Académie royale des Lincei, 276^e année (1878-79). 3^e série, volume 3, 5^e fascicule. — Avril 1879.

Mémoires de la Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise. Tome x, 2^{me} partie.

Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest. 1^{er} trimestre de 1879.

Bulletin de la Société nivernaise des sciences, lettres et arts, 2^{me} série, tome viii, feuilles 16 et suivantes.

Revue des Sociétés savantes, 6^e série, tome vii, mai-juin 1878.

Romania. Numéro 30, avril 1879, tome viii.

Bulletin de la Société protectrice des animaux. Avril 1879.

Bulletin de la Société d'agriculture, industrie, sciences et arts de la Lozère. Tome xxx, mars-avril 1879.

Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre. 7^e volume, 1879.

Recueil de l'Académie des jeux floraux. 1879.

Mémoires de la Société académique de Cherbourg, 1879.

Bulletin de la Société d'études des sciences naturelles de Nîmes. 7^e année, mars 1879, numéro 3.

Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny (Jura). 2 fascicules, février-mars 1879, numéros 2 et 3.

Bulletin de la Société académique de Brest. Tome v, 1877-78.

Sur la proposition de son bureau, l'Académie décide qu'il sera fait une nomination dans la classe des membres non-résidants, et que le registre des présentations restera ouvert, à cet effet, jusque et compris le 14 juin courant. Elle décide aussi qu'une commission sera chargée de régler la composition du prochain volume des *Mémoires*; et M. le président nomme, pour faire partie de cette commission, MM. Révoil, Lenthéric et Puech, auxquels le bureau sera adjoint, suivant l'usage.

A la fin de la séance, M. *Meynard-Auquier* donne lecture d'un document qui lui a été communiqué par notre compatriote, M. *Jules Bonnet*, le sympathique auteur d'*Olympia Morata* et d'*Aonio Paleario*. C'est le récit d'un voyage à Nîmes, en 1596, par un jeune étudiant bâlois, Thomas Platter. L'original est écrit en allemand, et se trouve à la bibliothèque de Bâle, si curieuse et si riche. Il a été traduit, avec un soin

presque filial, par un ami de M. Jules Bonnet, le docteur Alfred Alioth, de Bâle.

Après quelques lignes d'introduction sur l'antiquité de Nîmes, et sa ressemblance avec Rome, *la ville aux sept collines*, Thomas Platter raconte d'abord sa visite à la vieille tour romaine, dite *Tourremaigne* ou *Tourmassime*, puis au temple de Diane : « Cet édifice, aujourd'hui en ruines, a été primitivement construit avec de si belles pierres de taille d'une éclatante blancheur, qu'il garde le plus noble aspect dans son délabrement ».

« Nous visitâmes ensuite un étang, que l'on nomme la fontaine de Nîmes (*fontem urbis*) ; son eau est limpide et coule toujours, car elle reçoit de nombreuses sources. Non loin de son issue, à une portée d'arquebuse, se trouve un moulin, puis un second, et enfin un troisième, qu'elle meut également. Cette eau est, dit-on, la meilleure du pays, et *l'aigue de Nîmes* est très renommée.

« On m'assure que l'on n'a jamais pu atteindre le fond de la source, malgré la longueur des cordes employées pour le sondage. On dit même (et j'ai peine à le croire) qu'un voiturier s'y est noyé avec le cheval et le char, sans qu'on ait pu en retrouver des traces. Il y avait alors aussi, à Nîmes, un ingénieur qui

voyait, disait-on, à l'aide d'un miroir, à la profondeur de 100 cannes ou de 200 cannes, mais il n'a pu voir le fond de la source. Plusieurs pensent qu'elle dérive du Rhône ou de quelque rivière importante; car, alors même qu'il ne pleut point à Nîmes, elle devient quelquefois si grosse que la ville court le risque d'être inondée, comme l'atteste une plaque de marbre placée sur le mur du collège, et indiquant la hauteur qu'atteignit la fontaine, dans une de ses crues. C'est celle que je puis atteindre moi-même en élevant le bras. Voici les deux vers qu'on y lit :

Anno post tercentum undenaque lustra secundo,
Septembris nono, hunc merserat unda locum.

« La seconde année après le 311^{me} lustre, le 9 de septembre, l'eau avait couvert ce lieu » (1).

« Sans la précaution que l'on avait prise de ménager un écoulement aux eaux, toute la ville eût été submergée. Une moitié subit de grands dommages, et la population dut se réfugier sur les tours. Quand la fontaine est basse, elle n'a plus de courant et les trois moulins cessent de moudre. Plus loin, elle s'écoule par le fossé de la ville dans un ruisseau nommé le *Vister*...

« Après, nous sommes allés dans la ville, et nous avons failli avoir une

(1) Le 9 septembre 1557.

querelle à la porte. La sentinelle nous ayant, en effet, demandé ce que nous venions faire et quelles étaient nos connaissances en ville, le sieur Daniel répondit que nous nous promenions pour notre plaisir, pour visiter les lieux. La sentinelle dit alors : Je sais bien que c'est l'usage des Allemands de dissiper leur argent en promenades ; mais il faut que vous indiquiez la clientèle que vous avez en ville, en y envoyant votre laquais. — Envoyez-y le vôtre ! répondit brusquement Daniel. Lorsque le garde vit que nous le prenions sur ce ton, il tira son épée et allait nous faire un mauvais parti, si d'autres gardes n'étaient survenus fort à propos. Là dessus, nous entrâmes dans la ville par une autre porte, et nous descendîmes au *Cheval blanc*.

« Nous y reçûmes la visite de plusieurs Allemands établis à Nîmes depuis plusieurs années avec leurs familles, entre autres Christian Pistorius, d'Heydelberg, recteur du collège, le sieur Rullmann, également dignitaire de l'école, etc. »

Thomas Platter visita, avec ses hôtes, les Arènes. Il en fait une description fort intéressante. Ce qui le frappa particulièrement, c'est l'énormité des pierres. « On raconte, dit-il, que, à l'époque où l'amphithéâtre fut bâti, ce pays était habité par des géants, dont les femmes

apportaient les pierres sur leurs têtes, sans cesser de filer leurs quenouilles...»

« L'Amphithéâtre s'élève à une extrémité de la ville, près la porte Saint-Antoine, sur une petite colline, de telle sorte qu'on l'aperçoit de loin, bien que la ville se trouve dans une vallée, entre sept collines distinctes, autrefois toutes comprises dans l'enceinte de ses murailles ».

Le voyageur parle avec admiration de la Maison-Carrée, et il en termine la description par ce détail : « L'édifice est surmonté d'une tour, qui offre un vaste panorama. Le toit est formé, comme les maisons de Maguelone, de grandes pierres de taille, sur lesquelles on peut se promener... »

Entré dans le monument, il trouve à droite une porte lamée de fer, ordinairement fermée, et qui, par quelques marches de pierre, donne passage dans une allée secrète et souterraine, « communiquant, dit-on, de ladite maison à Arles en Provence, c'est-à-dire à quatre milles de là .. On allait autrefois procéder à l'exécution de deux malfaiteurs; mais, comme on voulait savoir où conduisait cette mystérieuse allée, on leur fournit tout ce qui était nécessaire en cierges et en provisions, afin qu'ils pussent aller aussi loin que possible et se sauver par cette voie. Ils marchèrent long-

temps, ayant de l'eau jusqu'aux genoux; à la fin, ils trouvèrent une ouverture, et arrivés sur un champ, à ciel découvert, ils aperçurent Arles en face d'eux, de l'autre côté du Rhône ».

La colonne de la *Salamandre*, plusieurs maisons contenant des antiquités curieuses, des inscriptions funèbres, des aigles, arrêtent l'attention du visiteur. Au centre de la ville, il voit une place « appelée *Capiton* (le Chapitre), pour la vente des denrées. Deux hautes tours s'élèvent en cet endroit : l'une, la vieille tour du *Capiton*, percée de nombreuses fenêtres, symbolisant le siège d'un évêque qui doit veiller sur ses ouailles avec autant d'yeux et les bien endoctriner. L'habitation de l'Evêque est, en effet, voisine de la dite place... »

Viennent ensuite de curieux renseignements sur les églises catholiques et protestantes, les échevins, la sénéchaussée, le présidial, « où l'on voit 200 avocats, tous docteurs en droit ». Non loin du présidial, en allant vers la porte, « se dresse un grand tilleul, auquel on suspend les malfaiteurs ; je vis encore les cordes pendantes pour cet usage... »

Le récit de Thomas Platter se termine par un voyage au Pont-du-Gard. Les incidents de la route, les villages traversés, le château de Saint-Privat et ses 30,000 mûriers récemment plantés, tout

est décrit d'une manière pittoresque et avec un rare esprit d'observation.

Après cette lecture, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

= 891 =

Séance du 14 juin 1879.

Présents : MM. Gouazé, *vice-président* ; Charles Liotard, Brun, Verdier, Puech, Bolze, Carcassonne, Meynard-Auquier, Albin Michel, Sabatier, Louis Michel, *membres-résidants* ; l'abbé Azais, *membre-honoraire*, et Aurès, *secrétaire-perpétuel*.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le Secrétaire dépose sur le bureau les ouvrages suivants :

OUVRAGES OFFERTS A L'ACADÉMIE.

Mascarado, par M. Louis Roumieux.

Congrès des Sociétés savantes de la Savoie. 1^{re} session.

PUBLICATIONS DES SOCIÉTÉS SAVANTES.

Répertoire des travaux de la Société de statistique de Marseille.
Tome xxxviii^e, 8^e de la 3^e série.

Travaux de la Société d'archéologie de la Maurienne. 4^e volume,
3^e bulletin.

Bulletin de la Société académique d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts de Poitiers. Numéros 232, 233, 234 et 235, de juillet 1878 à janvier 1879.

Bulletin des séances de la Société nationale d'agriculture de France. Année 1879, numéro 2. Février 1879.

Société d'histoire naturelle de Toulouse, 3^e fascicule de la 12^e année et 1^{er} de la 13^e

Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais. Tome XVI^e, 1^{er} fascicule.

Actes de l'Académie royale des Lincei. 3^e série, volume 3, fascicule 6. Mai 1879.

Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne. 1878, 32^e volume, 12^e de la 2^e série.

Memorie della Regia Accademia di scienze, lettere ed arti in Modena. Tome VIII.

Et M. Louis Michel offre, au nom de M. Duclaux-Monteil, *membre non-résident*, une *Etude sur Mirabeau*, dont il se chargera lui-même de rendre compte.

M. CH. LIOTARD communique ensuite une lettre de M. Gaidan, retenu chez lui par une indisposition, et lit le rapport

suivant sur l'*Annuaire de la Société philotechnique*. 38^e année.

« C'est pour alléger mon passif et acquitter une espèce de dette de reconnaissance, que je viens vous dire quelques mots d'une publication périodique qui est à sa *trente-huitième* année, et à laquelle participe, avec un zèle infatigable, un de nos compatriotes et correspondants, M. Roux-Ferrand, qui doit être aujourd'hui un des doyens d'âge de la *Société philotechnique*. Cette société, qui a son siège à Paris, présente cette particularité que les beaux-arts y sont largement représentés. Il me suffira de désigner, parmi les peintres qui en font partie : MM. Didron, Daval-Lecamus, Bouguereau, Pérignon ; le sculpteur Guillaume ; les architectes Abadie, Corroyer, etc.

« Les œuvres poétiques tiennent aussi une large place, trop large peut-être, dans les manifestations publiques, qui comprennent deux séances par an, terminées par un concert formé des plus sérieux éléments.

« Le recueil tout parisien, dont je vous entretiens, me paraît représenter un coin de Paris où ne fréquente guère la jeunesse littéraire qui répond aux noms de Theuriet, Lemoyne, Coppée et Daudet.

« Si j'interroge le programme des deux séances publiques de l'année 1877, dont

le volume contient le détail, j'y remarque, en dehors du compte-rendu semestriel des travaux, rédigé par le secrétaire perpétuel, cinq pièces de vers sur sept lectures ; elles appartiennent presque toutes au genre classique, un peu démodé, s'inspirant de Florian, d'Andrieux et de Colin d'Harleville, et manquant un peu, par suite, de verve, de souffle et de chaleur.

« Ajoutez deux notices biographiques ou éloges de deux confrères, MM. Florimond Levot et Auguste de Vaucelle, quelques pages consacrées à l'appréciation d'un volume (le 18^{me}) de l'*Histoire de la Restauration*, de M. le baron de Viel-Castel, membre de la société, une historiette morale de M. Roux-Ferrand ; le compte-rendu d'une improvisation de M. Ferd. de Lesseps, qui a terminé la première séance publique de l'année, et dont le sujet était l'institution fondée, sous les auspices du roi des Belges, de stations ou caravansérails, pour protéger les courses des hardis explorateurs de l'Afrique.

« Tels sont les articles les plus intéressants de ce 38^{me} volume, que je me fais un devoir de vous signaler.

« La *Société philotechnique* est dans l'usage de faire imprimer et de rattacher à sa publication les simples rapports sur des travaux étrangers à la Société.

« A côté des travaux de ce genre, je signalerai un remarquable rapport qui sert de justification à l'admission de M. Corroyer, architecte du gouvernement, chargé de la restauration du *Mont Saint-Michel*, et qui donne à cette occasion des détails très multipliés et très intéressants sur la *Merveille* de Normandie ».

M. LIOTARD termine par quelques observations sur le règlement intérieur de la Société, où l'on pourrait faire d'utiles emprunts.

Le rapporteur de la commission chargée de la préparation du volume des *Mémoires* pour l'année 1878, rend compte des travaux de cette commission et propose d'imprimer dans ce volume les articles suivants :

Allocution du président, par M. Fern. Verdier.

Rapport sur le concours de poésie, par M. Irénée Ginoux.

Discours sur la mode, par M. Ern. Roussel.

ARCHÉOLOGIE.

Encore le pied gaulois. Restitution de l'inscription du Xyste de Nîmes, par M. Aug. Aurès.

Notes archéologiques. — Inscriptions découvertes en 1878, par M. A. Michel.

La céramique antique dans la vallée du Rhône, par M. A. Lombard-Dumas.

HISTOIRE. — LITTÉRATURE.

Les écoles à Nîmes (suite et fin), par M. l'abbé P. Azaïs.

Sur une monographie de la Diana, par M. Ch. Liotard.

Leçons et remarques sur divers auteurs, par le même.

Fabre d'Eglantine, directeur du théâtre de Nîmes, en 1785, par M. Albin Michel.

Notice sur le troubadour connu sous le nom de moine de Montaudon, par M. Ernest Sabatier.

Sur une note de Raynouard adressée à l'Académie du Gard, et conservée dans ses archives, par le même.

POÉSIE.

Lou Lou et la Cigogne, fable, par M. Ant.-H. Bigot.

Chants du foyer, par M. P.-E. Delépine.

MÉDECINE.

Les chirurgiens et les apothicaires d'autrefois, par M. Alb. Puech.

L'Académie, en adoptant ces propositions, décide, sur la demande de M. Puech, qu'on publiera aussi, dans le volume de 1878, l'étude de M. Bolze sur le livre de M. Gaston Boissier : *La religion des Romains depuis Auguste*, quoique la lecture de ce travail remonte à l'année 1877.

A la fin de la séance, M. Albin MICHEL lit :

En son nom personnel, une note sur deux lampes antiques nouvellement découvertes, et achetées par lui pour le Musée, sur lesquelles des combats de gladiateurs sont figurés ;

Et, au nom de M. E. GERMER-DURAND, la notice suivante sur trois inscriptions antiques :

« M. H. de Fornier, sous-bibliothécaire, me remit lundi dernier le texte de l'épithaphe gallo-romaine dont je vais parler, et qu'il venait de relever sur une pierre trouvée au chemin de Beaucaire, dans les fouilles occasionnées par la construction des hangars de la compagnie du camionnage.

D. M.

T. MESSII. ANICETI
MESSIA. TESSIA. ET
MESSIA, LVCRET
PATRI. OPTIM. ET
LVCRETIA. MA
RITO. OPTIMO

D(is) M(anibus) T(iti) Messii Aniceti. Messia Titia et Messia Lucret(ia) patri optim(o), et Lucretia marito optimo.

« Aux manes de Titus Messius Anicetus. Messia Titia et Messia Lucretia au meilleur des pères, et Lucretia au meilleur des époux ».

« La gens *Messia* est déjà représentée, sur nos listes épigraphiques, par sept ou huit individus, qui ne sont pas tous des affranchis ou des gens de petite condition, ce qu'était sans doute l'*Anicetus* dont on vient de retrouver l'épithaphe. Trois d'entre eux, à en juger par leurs *cognomina*, Maternus, Silvinus et Sulla, étaient d'origine ingénue et de condition libre.

» Non loin de la stèle qui porte cette épithaphe, on a trouvé la partie inférieure d'une auge en pierre, probablement celle au dessus de laquelle était dressée l'inscription, et à l'entour quelques fragments de petits vases en terre, comme ceux qu'on rencontre d'ordinaire dans les tombeaux de cette époque.

» Mais, ce qui piqua plus vivement ma curiosité, ce fut la découverte, faite dans ce même terrain, d'un fragment d'inscription grecque que M. de Fornier me signala. J'en fis part aussitôt à notre confrère, M. Aurès, dont vous connaissez l'actif dévouement à l'œuvre du Musée

lapidaire ; et par ses soins, dans l'après-dînée du même jour, moyennant la distribution de quelque menue monnaie aux ouvriers et la promesse à M. Bret, propriétaire du terrain, d'un jeton d'argent de l'Académie, l'inscription latine et le fragment d'inscription grecque, étaient transportés au Musée, enregistrés, étiquetés.

Ce fragment, de 0^m14 de hauteur et de 0^m22 de largeur, ne contient malheureusement que neuf ou dix mots ou parties de mots appartenant à quatre lignes différentes et ne donnant par conséquent aucun sens complet.

» La dimension et la forme des caractères m'avaient d'abord fait penser que ce fragment pouvait avoir appartenu à la grande inscription bilingue, élevée à Nîmes, par un collège de centonaires, en l'honneur d'un personnage considérable nommé T. Julius Dolabella, et dont Ménard, présent à Nîmes au moment de la découverte, nous a transmis le texte relevé par lui. Mais une comparaison attentive de notre fragment avec ce qui reste, dans le jardin de la maison Séguier, de l'inscription de Dolabella, nous a fait renoncer à ce rapprochement. En effet, si les caractères ont été taillés par le même ciseau, ils ne l'ont pas été sur une pierre de même qualité et de même épaisseur.

» Je n'ai pas été plus heureux en cherchant à rapprocher le fragment récem-

ment trouvé des trois ou quatre débris d'inscriptions que le Musée possède ; toutefois, j'ai été récompensé de ma peine par une petite trouvaille.

» Personne n'avait remarqué jusqu'ici parmi ce que j'appellerai les *résidus* de notre grande vitrine, un petit morceau de grès rouge, portant, sur une de ses faces, trois bouts de ligne en caractères grecs. Frappé de la forme archaïque de ces caractères, j'ai cherché à reconstruire les mots dont ils peuvent avoir fait partie et c'est avec bonheur que, sur trois mots, M. Aurès et moi en avons reconnu deux : ΤΟΟΥ(τιος) et (ρα)ΤΙΜ comme appartenant à la langue celtique et figurant déjà sur d'autres inscriptions ».

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

— 44 —

Séance du 28 juin 1879.

Présents : MM. Gouazé, *vice-président* ; Alphonse Dumas, Ch. Liotard, Ernest Roussel, Eugène Brun, Charles Lenthéric, Fernand Verdier, Albert Puech, Eugène Bolze, Léon Carcassonne, Marc, Meynard-Auquier, Melchior Doze, Albin Michel, l'abbé Ferry, Louis Michel, *membres-résidants* ; Auguste Aurès, *secrétaire-perpétuel*.

M. Quesnault des Rivières et l'abbé Azais, *membres honoraires*.

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance précédente.

Le Secrétaire perpétuel dépose sur le bureau les communications suivantes :

OUVRAGES OFFERTS A L'ACADÉMIE.

Aubo Felibrenco, par l'auteur, M. Ernest Roussel, membre de l'Académie.

Monographie du Baptême, par l'abbé J. Corblet.

PUBLICATIONS DES SOCIÉTÉS SAVANTES.

Annales de la Société académique de Nantes. 1878.

Mémoires de l'Académie des Sciences, lettres et Arts d'Amiens. 3^{me} série, 5^{me} volume.

Société protectrice des animaux. Septembre et Octobre 1878.

Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Valenciennes. 31^{mo} année, tome XXXII, numéros 1, 2 et 3.

Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie. 1879, numéro 1.

Bulletin de la Société d'Etudes des sciences naturelles de Nîmes. 7^{me} année, avril 1879, numéro 4.

Revue des Langues Romanes. 3^{me} série, tome I, avril, mai et juin 1879.

Mémoires de la Société académique d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube. Tome xv, 3^{me} série.

Revue Savoisiennne. 20^{me} année, numéro 5, du 31 mai 1879.

Le Royaume de Norwège et le Pays norwégien. 4 brochures in 8° et 2 brochures in-4° (*Envoi de Christiania*).

Le Musée des Archives départementales. Texte et Atlas grand in-folio.

La liste des *membres non-résidants* de l'Académie de Nîmes n'étant pas complète, et deux personnes ayant été ins-

crites sur le registre des présentations, il est décidé qu'à la séance du 28 juillet prochain, il sera procédé au scrutin pour la nomination de deux *membres non-résidents*.

Au nom de M. l'abbé *Th. Blanc*, curé de Domazan et *associé-correspondant*, il est donné lecture d'un mémoire archéologique, relatif à des *Tombeaux antiques découverts à Aramon, en 1877-1879*.

M. *Ernest ROUSSEL* fait ensuite un rapport verbal sur le dernier ouvrage de M. Louis Roumieux, *la Jarjaïado*.

M. l'abbé *AZAÏS* termine la séance par la lecture d'une partie de son travail sur *le Collège des Arts à Nîmes*.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 12 juillet 1879.

Présents : MM. Ginoux, faisant fonction de *président*, A. Dumas, Ch. Liotard, E. Brun, Ch. Lenthéric, F. Verdier, A. Puech, L. Carcassonne, Sabatier, l'abbé Ferry, Louis Michel, H. Roussellier, F. Boyer, *membres-résidants* ; l'abbé Azaïs, *membre honoraire* ; Albin Michel, *secrétaire*.

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance précédente.

Le Secrétaire dépose sur le bureau les ouvrages suivants :

OUVRAGES OFFERTS A L'ACADÉMIE.

Aigues-Vives et ses environs durant les guerres des Camisards, par M. Guérin-Ponzio.

PUBLICATIONS DES SOCIÉTÉS SAVANTES.

Mémoires de l'Académie des sciences, lettres et arts d'Arras. 2^{m^e} série, tome X.

Bulletin de la Société d'agriculture de France. 1879, numéro 3.

Mémoires de la Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise. Tome XI.

Mémoires de la Société éduenne.
Tome VII.

Comptes-rendus de la Société française de numismatique. 2^{me} série, tome I, deuxième partie.

Mémoires de la Section des lettres de l'Académie de Montpellier. Tome VI, 3^{me} fascicule, 1877.

Mémoires de la Section des sciences de l'Académie de Montpellier. Tome IX, 2^{me} fascicule, 1877-1878.

Bulletin de la Société archéologique du midi de la France.

Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais. Tome VII, numéro 99.

Archives de la Commission scientifique du Mexique. 3^{me} volume.

M. E. SABATIER lit le rapport suivant sur le plain-chant et la musique de l'avenir, par M. Ch. Domergue (Extrait de *la Musica sacra*, Toulouse, 1879).

Si nous comparons le mouvement musical de notre temps à celui qui s'est produit pendant le XVIII^{me} siècle et au commencement du XIX^{me}, dans cette période

qui va de Bach à Meyerbeer, nous sommes obligés de reconnaître que la musique se trouve actuellement dans une époque de transition.

Le mérite du travail dont M. Sabatier rend compte, est d'avoir constaté cet état de crise. Son auteur, M. Domergue, n'est pas un nouveau venu dans la critique musicale. Ses publications précédentes, écrites avec élégance et éditées avec soin, ont attiré déjà l'attention de l'Académie.

Avant de commencer la critique du dernier ouvrage de M. Domergue, le rapporteur se croit obligé d'entrer dans quelques détails techniques sur la formation des gammes, la division de l'octave et le rapport des notes qui la constitue.

Il expose la théorie de la modulation et du genre que M. Fétis a nommé *le genre omnitonique*, passe ensuite à la théorie du plain-chant, fait rapidement son histoire depuis S. Grégoire jusqu'à Monteverde, et termine la première partie de son rapport en ces termes : « Ces considérations sur l'histoire de la musique seront, pensons-nous, suffisantes pour résoudre le problème présenté par M. Domergue. L'auteur du travail dont je vous rends compte veut réconcilier l'ancienne tonalité et la musique de l'avenir, le plain-chant et le wagnérisme. Pour lui, l'art a jusqu'à aujourd'hui fait

fausse route ; il est temps de revenir aux saines traditions ».

Dans la seconde partie de son rapport, M. E. Sabatier combat les opinions de M. Domergue. Les exemples de l'ancienne tonalité que l'on trouve dans la musique moderne indiquent, de la part des compositeurs, l'intention de dépeindre une situation particulière ou d'éveiller chez l'auditeur un sentiment archaïque, non de changer les rapports des notes de la gamme et d'abandonner la tonalité moderne, à laquelle ils s'empressent de retourner dès que l'effet est produit. Exemples : la chanson du roi de Thulé de Faust, la chanson des fossoyeurs d'Hamlet, la *canzona di ringraziamento in modo lidico* dans le douzième quatuor de Beethoven.

Selon M. Domergue, l'omnitonie nous ramène aux tonalités grégoriennes. Il ne peut être question du genre omnitonique dans un système où la tonalité, c'est-à-dire les rapports des sons entre eux, n'existe réellement pas, et où les accords se succèdent sans tenir compte de la modulation, du passage d'un ton à un autre. Or, dans le genre omnitonique, comme le dit M. Fétis dans la préface de son traité d'harmonie, « l'unité tonale existe toujours au moment où se fait entendre l'accord, parce que l'esprit saisit parfaitement les rapports des sons altérés, et que la sensibilité, loin d'être bles-

sée, en reçoit de vives jouissances ; mais les affinités de l'accord, ainsi modifiées, avec toutes les gammes, ne se manifestent qu'au moment où l'une de ces résolutions se fait entendre ».

M. Domergue se réjouit de voir son opinion soutenue par M. Bourgault-Ducoudray dans une conférence sur la modalité dans la musique grecque, donnée, le 7 décembre 1878, au Trocadéro.

M. Bourgault-Ducoudray vent — M. Lévêque l'a exposé, dans une récente séance de l'Académie des sciences morales et politiques — faire remonter à sa source première « la musique moderne fatiguée par un développement excessif de son majeur et de son mineur. C'est en se rapprochant de la musique grecque et notamment des modes dorien, hypodorien, hypolydien, et surtout par l'emploi plus fréquent du genre chromatique, que l'art parviendra à se rajeunir ».

Les compositeurs n'ont pas attendu les recommandations de M. Bourgault-Ducoudray pour se servir de l'échelle montant par demi-ton, et l'on peut même remarquer que, de nos jours, son emploi se généralise et rend plus facile le passage rapide d'une tonalité à l'autre, en multipliant les attractions. Mais, s'il s'agit d'un retour pur et simple aux anciens modes, il est permis de se deman-

der comment une musique aussi polyphone que la nôtre pourrait s'accommoder d'une pareille réforme. M. Domergue ne voudrait pas remonter si haut. Il lui suffit de renouer la chaîne rompue depuis Monteverde et de se rattacher au plainchant, à *ses chères tonalités grégoriennes*.

M. Domergue ne se contente pas de regretter l'ancienne tonalité; fidèle à son principe, il éprouve le besoin de dire, en passant, son fait à l'époque qui entra dans la voie nouvelle.

La renaissance, voilà le grand coupable.

» Par malheur, elle vint arrêter le développement normal des harmonies virtuelles recélées dans le chant ecclésiastique. Un souffle impur et païen inspira désormais les artistes.

« On vit alors la musique s'émanciper de la liturgie ; une fois sécularisée, elle rejeta dans l'ombre le plainchant, et la branche gourmande suçà toute la sève du vieux tronc ».

M. Sabatier termine son rapport en ces mots :

« Je ne suis pas de ceux qui regardent avec indifférence l'art purement religieux. Il a, dans ses premiers bégaiements, une simplicité, une certaine gaucherie enfantine et naïve qui me séduit et m'enchantent.

« Je reconnais que, dans toutes les civilisations, les manifestations artistiques ont trouvé dans le sanctuaire leurs premières inspirations et leur encouragement. Mais je ne puis consentir à bâmer cette seconde étape de l'évolution historique dans laquelle l'art se rapproche de plus en plus de la nature, s'humanise et ne cesse pas pour cela d'être religieux, puisqu'il devient plus vrai.

« L'Italie fut, dans le monde moderne, le porte-étendard de cette période ; c'est elle qui eut l'heureux privilège de trouver les formes nouvelles adéquates aux nouvelles conceptions. Sous son inspiration puissante, la peinture et les arts du dessin commencèrent les premiers à se débarrasser de leurs gangues hiératiques ; puis, après Michel-Ange, lorsque la décadence arriva pour eux, la musique abandonna peu à peu ses formules scolastiques, et commença cette étonnante floraison artistique qui dure depuis près de deux cents ans.

« Est-ce à dire que la musique soit arrivée à la tonalité définitive ? Qu'elle ne doive plus abandonner notre division de l'octave ? Non, nous ne le pensons pas ; nous croyons plutôt (et l'exemple du passé nous y autorise), que les civilisations futures sauront trouver de nouvelles gammes, et emploieront d'autres moyens pour exprimer leur idéal. Mais nous pouvons affirmer qu'elles ne retourneront pas plus aux modes du

moyen âge qu'à la langue des trouvères et des chansons de geste. Car les gammes ne possèdent pas en elles-mêmes un principe mystérieux, elles ne sont pas supérieures à l'homme, comme le prétend M. Domergue.

« Leurs éléments, semblables en cela aux autres arts, se trouvent dans le vaste arsenal de la nature ; aussi peuvent-elles toutes s'expliquer mathématiquement et physiquement, ainsi que l'a démontré M. Helmholtz, dans ses travaux sur l'acoustique ; car toutes sont basées sur la résonance des corps sonores, et tiennent compte des consonances complémentaires, en rapport simple avec la corde fondamentale, qui servent, pour ainsi dire, de points de repère dans l'échelle des sons.

« Lorsque les générations futures se seront formé un nouvel idéal, si les moyens actuels sont impuissants pour l'exprimer, elles n'auront qu'à étendre la main pour trouver les matériaux nécessaires à la construction d'un art nouveau ; et il surgira toujours un homme de génie pour les réunir, les coordonner et les faire servir à l'expression des idées, des sentiments et des passions de son temps ».

M. E. BRUN termine la séance par la lecture d'un rapport sur une *Histoire d'Uzès*, par M. Gustave Téraube.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 26 juillet 1879.

Présents : MM. Gouazé, *président* :
Alphonse Dumas, Charles Liotard, Eu-
gène Brun, Léon Penchinat, Albert
Puech, G. Pelon, E. Bolze, Meynard-
Auquier, René Deloche, Sabatier, l'abbé
Ferry, Victor Robert, Louis Michel,
Henri Roussellier, Félix Boyer, Albin
Michel, *secrétaire*.

Lection et approbation du procès-
verbal de la séance précédente.

Le secrétaire dépose sur le bureau les
ouvrages suivants :

*Dictionnaire patois-français du
département de l'Aveyron*, par M.
l'abbé Vayssier.

Note sur l'Artémia Salina, par M.
C. Briquel.

*Bulletin historique de la Société des
antiquaires de la Morinie* (avril, mai,
juin 1879).

*Bulletin de la Société d'agricul-
ture, industrie, sciences et arts de la
Lozère*. Tome xxx. Mai et juin 1879.

Bulletin de la Société Borda, à Dax. 4^{me} année, 1879.

Revue historique et archéologique du Maine. Tome v, 2^{me} livraison.

Revue des Sociétés savantes des départements. 6^{me} série, tome VIII. Juillet et août 1878.

Mémoires de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans. Tome XXI. Numéro 1.

Revue Savoisiennne, 30 juin 1879.

Mémoires de la Société littéraire, historique et archéologique de Lyon, 1877-78.

Il est ensuite donné lecture d'une lettre de la *Société historique et archéologique du Maine*, demandant l'échange des publications de l'*Académie de Nîmes* contre celles de cette société. Cet échange est approuvé dans les limites du possible.

L'ordre du jour appelant l'élection de deux membres non-résidants, il y est procédé par des scrutins séparés, d'après lesquels MM. *Albin de Montvaillant*, associé correspondant, et *Thomas Blanc*, curé de Domazan, aussi associé correspondant, sont à l'unanimité nommés membres non-résidants.

M. Albin MICHEL fait passer sous les yeux des membres de l'Académie, le

dessin d'un monument dont M. le conseiller Fajon vient de faire hommage au musée épigraphique de Nîmes, et il donne en même temps des explications sur la destination de ce monument, qui est le tombeau d'un riche fermier (*arator*).

M. A. Michel demande en conséquence que l'Académie accorde à M. le conseiller Fajon le jeton d'argent offert par elle, en séance publique, à tous les donateurs.

Cette demande est accueillie à l'unanimité.

M. Louis MICHEL lit un travail intitulé : *La pratique du libre-arbitre*.

« Si l'on excepte un très petit nombre d'esprits adonnés par goût ou par profession à l'étude des problèmes philosophiques, il n'est guère de gens, il n'en est peut-être pas, même parmi les plus cultivés, qui ne croient fermement à la réalité de leur libre arbitre, et ne s'imaginent très bien savoir en quoi consiste ce qu'on est convenu d'appeler de ce nom, entendu par eux du reste au sens le plus large qu'il soit possible de lui attribuer. Que l'homme soit un être éminemment et absolument libre, c'est-à-dire un être mis, par sa nature même, en état de choisir librement entre les diverses raisons qu'il peut avoir de se déterminer et capable, par suite, de vouloir une chose aussi bien que la chose contraire : Voilà une proposition qui,

de prime abord, semble évidente par elle-même ; et toute proposition inverse risquerait grandement d'être accueillie par beaucoup de lecteurs comme un insoutenable paradoxe. Nous sommes tellement convaincus de l'existence de notre liberté qu'une négation formelle, ou l'émission d'un simple doute sur ce point, nous cause une surprise qui n'est point exempte de quelque déplaisir... C'est pourtant une idée bien grossière que celle que nous nous faisons de cette soi-disant liberté. Etre libre, en effet, signifie pour la plupart des hommes faire ce qu'on veut, ce qui plaît, quand et comme cela plaît, agir à sa guise et selon sa fantaisie, se décider en un mot sans autre cause que sa propre liberté, la liberté et la volonté étant considérées comme synonymes, en ce sens que la seconde n'agit jamais sans le concours de la première et que toutes deux se confondent dans le phénomène de volition.

« Ce concept d'une détermination qui s'opère en vertu d'un pouvoir inné, existant *a priori*, indépendant, supérieur aux motifs, capable d'opter entre eux, de préférer l'un à l'autre, de se décider contre les plus puissants en faveur des plus faibles et même au besoin de s'en passer, constitue ce qu'on a justement nommé *la liberté d'indifférence*. Il n'est pas, à cette heure, un seul esprit vraiment philosophique qui ne répudie avec énergie une telle con-

ception. Mais le piquant est de voir combien le vulgaire (c'est-à-dire la masse des personnes ignorantes de la haute spéculation) qui croit à la réalité de cette liberté, proteste contre elle à tout moment et à son insu dans la pratique de la vie.

« Lorsqu'un de nos semblables est sur le point d'agir et que nous avons intérêt à connaître par avance la conduite qu'il tiendra, notre premier soin est de nous renseigner sur son caractère, ses habitudes, son tempérament, son âge, son humeur, et ses manies ; de mesurer sa culture intellectuelle et son degré de moralité ; de peser sa situation d'esprit, de personne ou de fortune ; de rechercher la série des raisons qui le peuvent porter à se déterminer dans tel ou tel sens. Si nous possédions tous les éléments du calcul, il n'est pas douteux que nous arriverions à prédire à coup sûr le résultat. Mais il s'y glisse une foule d'inconnues qui le modifient ou le changent totalement... Toutefois, s'il s'agit d'un acte important et grave, notre approximation a chance d'être plus grande. C'est qu'alors les motifs sont tellement prépondérants que nous ne saurions admettre, de la part de l'agent, une ligne de conduite divergente de celle que nous adopterions nous-mêmes.

« Par exemple, un homme d'une probité éprouvée, placé entre son devoir, qui lui commande une chose honnête, mais

pénible, et son intérêt qui le sollicite à commettre une action profitable, mais honteuse, arrivera infailliblement à fuir l'une et à exécuter l'autre. S'il agissait autrement, nous penserions que sa vertu première n'était qu'hypocrisie, ou qu'il a succombé, contre toute attente et toute probabilité, à une tentation démesurément forte, cessant ainsi de mériter à l'avenir sa réputation d'homme de bien. Mais l'idée ne nous viendrait pas de supposer qu'il s'est déterminé sans aucune espèce de motif, uniquement parce qu'il était libre et que cela lui a plu, indépendamment de tout avantage pécuniaire ou autre. Et dans l'hypothèse où il serait démontré d'une manière irrécusable qu'un sentiment extraordinaire lui a seul servi de mobile, — ce qui semble impliquer l'absence même de mobile, — nous n'aurions d'autre ressource que de déclarer qu'il a perdu le sens. Pourquoi cet arrêt sévère ? De ce qu'il a opté pour le bénéfice que lui procurera son acte détestable, s'ensuit-il nécessairement que cet homme fût un hypocrite, ou qu'il soit tout à coup devenu méprisable et vil, ou bien enfin qu'on le doive considérer comme un fou ? N'y a-t-il donc pas d'autre alternative ? Et quelle place laissons-nous donc à la liberté ? Quoi ! il était libre et il était condamné à faire le bien, quelque sacrifice qu'il lui en pût coûter, sous peine d'encourir notre réprobation ! Bizarre liberté, plus dure mille fois que la plus dure contrain-

te !.... On en doit bien conclure que le libre arbitre, tel qu'on se le représente d'ordinaire, est totalement banni du cas qui nous occupe, ou que tout au moins nous venons de nous conduire comme s'il n'existait pas. La pratique se trouve en évidente et flagrante contradiction avec la théorie.

«.... Chaque jour, sans y prendre garde, nous démentons en toute circonstance, de la manière la plus catégorique, notre très ferme adhésion au principe de liberté. Nous serions médiocrement flattés, je présume, si l'on disait ou si l'on pensait de nous que nous agissons et parlons sans motif. Nous avons, au contraire, la prétention, fort légitime d'ailleurs, d'être toujours en mesure de justifier nos actes et nos discours.... Rien ne nous répugne davantage que, d'attribuer les agissements de nos semblables au seul usage de leur liberté. Nous comprenons à merveille que, s'il nous était donné de pénétrer toutes les causes qui les ont entraînés, nous parviendrions sans peine à nous rendre compte de leur conduite. Et, si effectivement nous possédions la faculté de nous substituer entièrement à l'agent, où est le doute que nous agirions exactement comme lui, puisque nous serions pour une heure l'agent lui-même ?.... L'homme ne saurait vouloir à la fois une chose et son contraire ; il obéit aux nécessités de son milieu, de sa nature et

de sa condition, et ne se détermine que suivant les lois rigoureuses de l'invariable séquence. Replacé dans une position identique, il agira identiquement, parce que toujours des causes pareilles engendrent des effets pareils. Et c'est précisément la conformité des vues entre nous et nos semblables, — les mêmes circonstances étant données, — qui rend possibles les rapports sociaux. La racine de ces rapports plonge dans la commune croyance que notre voisin pense, parle, agit comme nous, quand les mêmes raisons de penser, de parler et d'agir se présentent à lui.... Si nous consentons à descendre au fond des choses, nous ne tarderons pas à nous apercevoir que le libre arbitre, dont la conséquence directe serait d'anéantir cette croyance, nous inspire en réalité et à juste titre plus que de la répugnance, une insurmontable aversion, une sorte d'effroi. D'instinct, nous sentons qu'un tel pouvoir individuel, sans contrôle, sans frein, sans contrepoids possible, jetterait immédiatement dans le monde un funeste élément de trouble et d'instabilité ; que rien ne nous garantirait plus contre l'arbitraire ; qu'il nous faudrait cesser de faire fond les uns sur les autres ; que, comme l'a très bien dit Maudsley : « L'expérience des hommes et des affaires ne compterait pour rien dans la pratique de la vie » ; que tous nos calculs seraient illusoires et dépourvus

de fondement ; que l'incohérence et la désorganisation régneraient en tous lieux ; que le hasard, chassé du monde physique, gouvernerait le monde des intelligences ; et que, pour tout dire, la morale sombrerait dans ce chaos sans nom.

«... Demandons-nous ce qu'il faudrait penser d'un accusé répondant à ses juges : — C'est en vertu de mon libre arbitre que j'ai tué. J'étais libre et n'ai fait qu'user de ma liberté. Je n'ai rien de plus à vous dire. — Un tel langage n'exciterait-il pas dans l'auditoire un mouvement de stupeur et de réprobation unanime, ne passerait-il pas aux yeux de tous pour le comble de la démence ou du cynisme ?....

«... Nous laissons éclater à tout propos l'inconséquence de notre raisonnement en ces matières. Nous débutons invariablement par proclamer la liberté de nos actes, et nous sommes tout désorientés, aussitôt qu'il nous faut absolument renoncer à trouver les motifs d'où ils sont sortis. Désirons-nous savoir si un testateur a librement disposé ? Nous étudions les motifs qui l'ont déterminé ; et, dans le cas où nous reconnâtrions qu'il n'en existe aucun pour légitimer la disposition testamentaire, où nous verrions par exemple un père, adoré de ses enfants et plein de tendresse pour eux, les exhériter, sans raison apprécia-

ble, au profit d'un inconnu, nous suspecterions la sincérité de l'acte ou le bon sens de celui qui l'a rédigé... « Souvent il nous arrive de questionner un de nos amis au sujet de sa conduite : — Pourquoi, lui demandons-nous, avez-vous fait telle chose ? — S'il s'avisait par hasard de nous répliquer : — J'ai fait ainsi, parce que cela m'a plu, — nous considérerions cette réponse comme une véritable impolitesse, ou tout au moins comme une plaisanterie ; et, loin d'y ajouter foi, nous ne manquerions pas de chercher une explication aux agissements de notre maussade interlocuteur, ainsi qu'au mystère dont il les entoure.

« De même encore, lorsqu'après avoir épuisé tous nos arguments sans parvenir à convaincre une personne qu'elle doit agir d'une certaine manière, nous finissons par lui dire, sur un ton où perce le mécontentement : — Après tout, vous êtes libre ! — cela signifie-t-il que nous lui reconnaissons cette prétendue liberté ? Pas le moins du monde. Nous éprouvons de l'ennui, du dépit même, de voir nos suggestions demeurer inefficaces, tandis que d'autres, moins puissantes à nos yeux, exercent leur empire sur celui que nous espérons déterminer. Au fond, ce mot : Vous êtes libre ! est une banale formule de convention, qui sous-entend des phrases du genre de

celles-ci : — Je vous tiens pour un esprit médiocre, ou pour un esprit faux, ou pour un esprit prévenu, susceptible de se laisser influencer par des considérations sans valeur. Votre peu de clairvoyance et votre entêtement me font de la peine. Je ne puis les attribuer qu'à l'illusion dont vous êtes victime, à moins qu'il ne faille penser que vous me résistez uniquement pour me faire pièce, auquel cas vous cédez à un méchant sentiment. — Si nous étions bien assurés que cette personne agit par le seul effet de son libre arbitre qui domine et dépasse les motifs, notre contrariété n'aurait pas la moindre raison d'être; et la plus légère réflexion nous aurait fait sentir au début qu'il était parfaitement ridicule de chercher à peser sur un esprit pouvant s'affranchir de toute espèce de motifs, quand il devra prendre parti. Nos efforts et le chagrin que nous cause leur inutilité sont bien une preuve que nous pensons exactement le contraire. Jamais on ne fera croire à un solliciteur évincé que le personnage influent qui lui refuse son appui ne songe pas à en disposer au profit de son concurrent....

«.... Pour nous, en fin de compte, — mais cela nous ne le comprenons qu'à la longue et par la méditation, — agir librement, c'est prendre essentiellement une détermination adéquate aux motifs. Il est remarquable en effet combien, plus le motif est impérieux, plus nous sommes

portés à nous trouver libres en lui obéissant. La mesure de sa force devient, pour ainsi dire, celle de notre indépendance. Céder à la pression qu'il exerce sur nous, alors qu'elle atteint son maximum d'intensité, nous paraît la chose la plus simple, la plus naturelle du monde et celle qui nous gêne le moins. La raison en est que l'harmonie devient alors complète entre le vouloir et sa cause. L'amant ne se croit-il pas absolument libre, tandis qu'il court chez sa maîtresse ?..... Nous chérissons nos parents, nos enfants, et nous ne saurions concevoir, sans une immense horreur, l'abominable pensée d'attenter à leurs jours. En quoi l'affection que nous ressentons pour eux amoindrit-elle notre liberté ? Ou plutôt cette liberté ne consiste-t-elle pas précisément à conformer notre conduite avec un sentiment d'une nature si sacrée et si impérative ? Il n'est donc nullement téméraire d'affirmer que la détermination et les motifs sont adéquats, et que c'est dans leur convenance même que se rencontre ce qu'il nous a plu d'appeler du nom de liberté....

«... La vraie liberté n'est donc pas le libre arbitre tel que la généralité l'entend d'ordinaire. Si elle est, elle est autre part et plus haut ».

M. Louis Michel examine ensuite, dans la seconde partie de ce travail, ce que deviendraient les conceptions de l'homme d'Etat, du général d'armée, de

l'historien, s'il fallait accepter la notion vulgaire du libre arbitre. Il fait la critique de cette notion dans le drame, la comédie et le roman, avec les développements que comporte une semblable recherche. Il montre combien l'éducation, qui a pour but d'accumuler en nous des motifs de bien faire, serait incompatible avec la liberté vulgaire, puisqu'elle tendrait sans cesse à la restreindre et à la paralyser. Il fait énergiquement ressortir à chaque pas le désaccord qui se manifeste entre nos théories sur la liberté et la pratique de toutes choses. Il conclut enfin en ces termes :

«... L'homme n'en est heureusement pas réduit à dépendre de ce libre arbitre fantasque, omnipotent, irresponsable, qui aurait pour privilège de le dominer du haut d'on ne sait quelle entité chimérique. Qu'il pense ou qu'il aime, qu'il se consulte, qu'il veuille ou qu'il agisse, il ne saurait se défendre d'obéir, soit aux impulsions parties du fond même de son organisation et de sa nature, soit à celles que provoque en lui le flux du monde extérieur. Ses mouvements les plus indifférents, ainsi que ses résolutions les plus graves, ont leurs causes et leurs raisons d'être. Et il faut bien que cette liberté imaginaire dont le vulgaire l'affuble, sans y réfléchir, soit un mythe trompeur, une chimère insensée, puisqu'en dernière analyse le bon sens de l'univers entier proteste, à son insu et de mille manières, contre cette illusion du

libre arbitre, alors même qu'il la partage, atténuant ainsi dans la pratique ce que la théorie aurait de démoralisant et de fatal.

« Le psychologue, à côté de cette liberté d'indifférence qu'il condamne et réprouve et nie absolument, est-il reçu à proposer une liberté philosophique effective, postulat de la loi morale ? En quoi, si tant est qu'elle existe, une semblable liberté pourrait-elle bien consister ? Comment la concilier avec la loi de causalité ? C'est là un important problème qu'on se réserve d'élucider plus tard. La présente étude avait pour objectif d'établir l'inanité du libre arbitre entendu au sens vulgaire, en l'opposant aux nécessités des rapports individuels et sociaux ; et il paraît à son auteur que, en limitant strictement à ce concept unique les paroles de l'un des plus grands métaphysiciens connus, il a le droit de répéter après Spinoza : « Tout ce que je puis dire à « ceux qui croient qu'ils peuvent parler, « se taire, en un mot, agir, en vertu « d'une libre décision de l'âme, c'est « qu'ils rêvent les yeux ouverts ».

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

The first of these is the fact that the
 government has been unable to secure
 the necessary funds to carry out its
 policy. This is due to the fact that
 the government has been unable to
 raise the necessary funds through
 the sale of bonds. This is due to
 the fact that the government has
 been unable to convince the public
 that the government's policy is
 sound. This is due to the fact
 that the government has been unable
 to explain its policy in a way
 that is understandable to the
 public. This is due to the fact
 that the government has been unable
 to provide the necessary information
 to the public. This is due to the
 fact that the government has been
 unable to provide the necessary
 information in a way that is
 understandable to the public. This
 is due to the fact that the
 government has been unable to
 provide the necessary information
 in a way that is understandable
 to the public. This is due to the
 fact that the government has been
 unable to provide the necessary
 information in a way that is
 understandable to the public.

Séance du 9 août 1879.

Présents : MM. F. Verdier, *président*,
en l'absence de M. Penchinat ; Jules Salles,
Charles Liotard, Eugène Brun, Albert
Puech, Léon Carcassonne, Ernest Sabatier,
Henri Roussellier ; Albin Michel, *secrétaire*.

Lecture et approbation du procès-verbal
de la séance précédente.

Le secrétaire dépose sur le bureau les
ouvrages suivants :

Bulletin de l'Académie Delphinale. 3^e
série, tome XIV, 1878.

*Revue agricole, industrielle, littéraire et
artistique de l'arrondissement de Valen-
ciennes*. Avril, Mai et Juin 1879.

*Bulletin de la Société d'agriculture,
sciences et arts de Poligny* (Jura). Numéros
4, 5 et 6.

*Bulletin de la Société départementale
d'archéologie et de statistique de la Drôme*.
1879, 50^e livraison.

Bulletin de la Société académique de

Boulogne-sur Mer. Tome 2, et 1^{re} livraison du tome 3.

Publications de la Société nationale havraise d'études diverses. 1876.

M. le président donne communication des lettres de MM. l'abbé *Blanc* et de *Montvaillant*, remerciant l'Académie de leur nomination de membres non-résidents.

La *Société historique et archéologique du Maine*, tout en acceptant l'échange de ses publications contre celles de l'*Académie de Nîmes*, sollicite l'envoi du plus grand nombre possible de nos précédents volumes.

L'Académie décide qu'il lui sera envoyé un nombre de volumes égal à celui que cette société enverra elle-même.

M. *Albin Michel* fait passer sous les yeux de l'Académie une maquette en terre cuite offerte au Musée de Nîmes, par M. le conseiller *H. Fajon*. Cette maquette représente une partie des bas-reliefs qui ornaient la façade du Palais de Justice de Nîmes, construit en 1807, par MM. *Grangent*, et *Ch. Durand*, architecte du département.

M. *Albin Michel* donne quelques détails sur ce bas-relief, qui est l'œuvre de M. *Duvaudé*, sculpteur, habitant Nîmes vers la fin du siècle dernier.

Duvaudé a sculpté les deux statues qui ornaient la façade du premier Palais de Justice, et qui ont été conservées lors de la reconstruction du nouveau Palais, en 1838, sur les plans de M. *Bourdon*, architecte du département.

D'autres bas-reliefs du même artiste ont été utilisés en partie, soit comme encadrement à l'horloge, soit comme frise décorative dans le péristyle qui précède la porte d'entrée principale. Ceux qui n'avaient pu trouver place avaient été déposés dans les caves du monument; mais il paraît qu'ils ont disparu.

Duvaudé est aussi l'auteur du buste de Séguier et de son masque en plâtre, qui ornent la salle de l'Académie.

M. Eugène BRUN termine la séance par un rapport sur un volume des *Mémoires de la Société d'archéologie de Constantine*.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

D'autres bas-reliefs du même artiste ont été misés en partie, soit comme encadrement à l'horloge, soit comme frise décorative dans le péristyle qui précède la porte d'entrée principale. Ceux qui n'avaient pu trouver place avaient été déposés dans les caves du monument; mais il paraît qu'ils ont disparu.

Séance du 23 août 1879.
Buvard et de son masque en plâtre, qui ornent la salle de l'Académie.

Présents : MM. Gouazé, *vice-président* ; Jules Salles, Viguié, Ch. Liotard, E. Brun, F. Verdier, L. Carcassonne, Doze, Delépine, Sabatier, F. Boyer, *membre-srésidants* ; Albin Michel, *secrétaire-adjoint*.

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance précédente.

Le secrétaire dépose sur le bureau les ouvrages suivants :

Prose et vers. Hommage de M. Justin Bellanger ;

De la réforme judiciaire dans la justice de paix, par M. Jambois ;

Le savoir et le savoir-faire, hommage de M. H. Roux-Ferrand ;

Le Journal des savants, juillet 1879.

Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Châlon - sur - Saône, tome II, 3^e partie ;

Accademia de' Lincei, 1878-1879, 3^e série ;

Mémoires de la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle, tomes XII, XIII et XIV ;

Les Voix de la Patrie, 2^e année, nos 18 et 19 ;

Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen ;

Mémoires de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne ;

Bulletin de la Société archéologique, historique et scientifique de Soissons, tome VIII ;

Bulletin de la Société protectrice des animaux, juin 1879 ;

Annales de l'Académie de la Rochelle, section des sciences naturelles ;

Le mémoire de M. Jambois est remis à M. Gouazé, pour être examiné.

Sur la demande de M. Roux-Ferrand, membre honoraire, réclamant le dernier volume des *Mémoires de l'Académie de Nîmes*, il est décidé que, par exception, cet envoi sera fait par les soins du Secrétaire.

M. Félix BOYER lit ensuite un rapport sur trois brochures de M. Viguié, traitant de la *climatologie méditerranéenne et de la grêle*.

Enfin M. E. BRUN termine la séance par la lecture d'une pièce de vers intitulée : *Les vacances*.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du 8 novembre 1879.

Présents : MM. Gouazé, *vice-président* ;
J. Salles, Liotard, Brun, Ginoux, Lenthéric,
Verdier, Dombre, Puech, Gaidan, Carcas-
sonne, Meynard-Auquier, Albin Michel,
Delépine, Sabatier, Louis Michel, Roussel-
lier et Félix Boyer, *membres-résidants* ;
Bondurand et Alb. de Montvaillant, *mem-
bres non-résidants* ; et Aurès, *secrétaire-
perpétuel*.

Lecture est donnée du procès-verbal de
la séance du 23 août, qui est approuvé.

Le secrétaire dépose sur le bureau les
ouvrages suivants :

Journal des Savants, mois de juillet,
août et septembre 1879 ;

*Bulletin de la Société des antiquaires de
l'Ouest*, 2^e trimestre 1879 ;

*Mémoires de la Société littéraire et scien-
tifique d'Alais*, tome x, 1^{er} bulletin ;

*Bulletin de la Société nationale d'agri-
culture de France*, nos 4, 5 et 6 de 1879 ;

Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, tome vi, nos 80 à 95 ;

Bulletin de la Société d'agriculture de la Lozère, tome xxx, juillet-août - septembre 1879 ;

Bulletin de la Société protectrice des animaux, juin-juillet-août 1879 ;

Revue agricole, industrielle, littéraire et artistique de Valenciennes, juillet-août 1879 ;

Le département de l'Eure et l'exposition universelle de 1878, par M. Charles Fortier ;

Bulletin de la Société d'agriculture et de commerce de Caen, 116^e année, 1877 ;

Ebauche d'une carte archéologique de l'Hérault, par M. Cazalis de Fondouce ;

Revue des langues romanes, tome II, nos 7 et 8 ;

Annuaire de la Société philotechnique, 1878 ;

Mémoires de la Société des arts et sciences de Carcassonne, tome iv, 1^{re} partie ;

Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe, 2^e série, tome XIX ;

Bulletin et mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine, tome XIII ;

Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai, tome XXXV ;

Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique, 3^e série, tome I, II, III, IV, XXI, XXXII, XXX et XLIV de la collection ;

Bulletin de la même Académie, 2^e série,

12 fascicules, 3^e série, 3 fascicules, 3^e série, seconde partie, 1 fascicule.

OUVRAGES OFFERTS PAR LEURS AUTEURS.

Histoire du péage de l'Escaut, par M. Grandgaignage ;

Le temporel des évêques de Maguelone et de Montpellier, par M. Germain, doyen de la Faculté des Lettres de Montpellier ;

Le Cérémonial de l'Université de médecine de Montpellier, par le même ;

La Médecine arabe et la médecine grecque à Montpellier, par le même ;

Interprétation d'un passage de César, par M. Triaire-Brun, du Vigan ;

Le Bédot de Bagnères-de-Bigorre, par M. Ch.-L. Frossard ;

Notice sur quelques restes d'édifices romains trouvés dans le rempart du Puy-de-Gaudy, par M. Thuot ;

Le Cérémonial de l'Université de médecine de Montpellier et la médecine arabe à Montpellier, sont remis à M. le docteur Puech, pour être examinés.

L'*Annuaire de la Société philotechnique* est pareillement remis à M. Liotard dans le même but.

L'Académie entend ensuite la lecture des lettres qui lui ont été adressées, pour lui annoncer le décès de MM. *Louis Chalmeton* et *A. de Grisy*, correspondants. Elle décide qu'il sera fait une mention spéciale, au procès-verbal de la séance, des regrets que cette double perte lui fait éprouver.

Avant de reprendre la suite de l'ordre du

jour, le secrétaire-perpétuel demande à l'Académie la permission de lui exprimer les regrets qu'il éprouve, en lui annonçant que les diverses affaires dont il se trouve chargé en ce moment, et la nécessité où il est de quitter, chaque année, sa résidence de Nîmes pendant plus de six mois, ne lui permettent pas de conserver plus longtemps les fonctions si honorables que la Compagnie a eu l'obligeance de lui confier, il y a déjà plus de dix-huit mois.

Sur ses instances réitérées, la démission ainsi offerte est acceptée par l'Académie, sous la réserve cependant qu'elle n'aura d'effet qu'à la fin de l'année courante.

Sur la proposition du secrétaire-perpétuel, trois commissions sont nommées par M. le Président.

La première, composée de MM. *A. Dumas*, *E. Bolze* et *Félix Boyer*, pour examiner les mémoires qui seront présentés au concours ouvert *sur la détresse de l'agriculture et sur les moyens d'y remédier*;

La deuxième, composée de MM. *G. Pelon*, *Lenthéric* et *Puech*, pour s'occuper de tout ce qui se rapporte à la publication du volume des *Mémoires* de l'Académie pour l'année 1879 ;

Et la troisième enfin, composée de MM. *Louis Michel*, *Roussellier* et *Robert*, pour étudier les dispositions à prendre pour assurer le succès de la prochaine séance publique, dont cette commission aura aussi à fixer la date.

Conformément aux prescriptions du règlement, les membres du bureau se réuniront à ces diverses commissions.

M. *Albin MICHEL* donne lecture d'une note relative aux améliorations que l'on introduit, en ce moment, dans le Musée épigraphique et archéologique de la ville, sur les dons faits à ce Musée par M. *H. de Gonet*, et en particulier par M. *Leopold Cabane*, devenu propriétaire de la maison de J.-Fr. Séguier. Il propose à l'Académie de confier à une commission spéciale le soin de remercier M. Cabane de Florian du don qu'il vient de faire au Musée épigraphique.

La proposition ainsi formulée par M. Albin Michel, est acceptée à l'unanimité par l'Académie, qui décide en outre, sur la proposition du secrétaire-perpétuel, qu'une médaille en argent sera offerte, suivant l'usage, à M. *H. de Gonet*, mais que cette médaille sera remplacée, pour M. *L. Cabane de Florian*, par une médaille d'or.

La parole est enfin donnée à M. *Louis MICHEL*, pour la lecture de son *Rapport sur le travail de M. Duclaux-Monteil, relatif à Mirabeau*.

Et à M. *Ch. LENTHERIC*, pour celle de sa *Notice sur la statue récemment découverte à Nîmes*, dans une des rues de la ville, à deux mètres de profondeur au-dessous du sol.

Une intéressante discussion s'engage, après cette lecture, et plusieurs membres expriment le désir de voir une restauration complète de la nouvelle statue du Musée de Nîmes, confiée à un sculpteur, comme par exemple à notre jeune compatriote, M. Léop. Morice.

Avant de lever la séance, M. BRUN donne lecture d'une pièce de vers intitulée : *Le retour des vacances*.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Séance du 22 novembre 1879.

Présents : MM. Gouazé, *vice-président* ;
Alphonse Dumas, Liotard, Brun, Lenthéric,
Verdier, Meynard-Auquier, Albin Michel,
Sabatier, Louis Michel et Rousselier, *mem-*
bres résidents ; de Montvaillant, *membre*
non-résident ; et Aurès, *secrétaire-perpé-*
tuel.

Après la lecture et l'approbation du pro-
cès-verbal de la séance précédente, le se-
crétaire dépose sur le bureau les ouvrages
suivants :

Annuaire des Côtes-du-Nord pour 1879.

Travaux de la Société d'histoire et d'ar-
chéologie de la Maurienne, 4^e vol. 4^e bul-
letin.

Bulletin de la Société des antiquaires de
Picardie, année 1879, n^o 2.

Bulletin de la Société des sciences natu-
relles de Rouen, 1878, 1^{er} et 2^e semestres, et
1879, 1^{er} semestre.

Bulletin de la Société académique d'agri-
culture, belles-lettres, sciences et arts de
Poitiers, n^{os} 236, 237 et 238.

Société d'agriculture, sciences et arts de la Haute-Saône, année 1878.— Section d'archéologie, annexe n° 2.

Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand, Tome xx.

14^e bulletin de la Société des sciences et arts agricoles et horticoles du Havre.

Bulletin de la Société d'étude des sciences naturelles de Nîmes, nos 5, 6, 7 et 8.

Bulletin de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme. 1879. 51^e livraison.

Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau. 1877-78. 2^e série. Tome vii.

Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais. Tome vii, n° 100. 1^{er} semestre de 1879.

Bulletin de la Société de Borda à Dax, 1879.— 3^e trimestre.

Mémoires de la Société archéologique et historique des Côtes-du-Nord. Tome vi, 3^e livraison.

Revue des Sociétés savantes. 6^e série. Tome viii, de septembre à décembre 1878. Et 7^e série, tome i, 1^{re} et 2^e livraisons.

Romania. Tome viii. Livraisons de juillet et d'octobre 1879.

Revue savoisienne, 20^e année, nos 8, 9 et 10. Août, septembre et octobre 1879.

Programme de l'Institut national agronomique. (Envoi du Ministère de l'Agriculture.)

Bulletin de la Société d'émulation de

l'Allier. Tome xv, 4^e livraison.

Travaux de l'Académie nationale de Reims. 59^e volume, n^{os} 1 et 2.

Répertoire des travaux de la Société de statistique de Marseille. 39^e volume, 1^{re} partie.

Bulletin de la Société protectrice des animaux. Septembre et octobre 1879.

Mémoires de la Société d'agriculture de France. Année 1877.

Bulletin des séances de la même Société. Année 1878, n^o 11, et année 1879, n^o 7.

Bulletin de la Société d'étude des sciences naturelles de Béziers. 1878. 2^e fascicule

Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny (Jura). 20^e année. 1879. N^{os} 7, 8 et 9.

Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Digne, 3^e série. Tome v, 1878-99.

Bulletin historique de la Société des antiquaires de la Morinie. 28^e année. 3^e livraison.

Journal des Savants. — Octobre 1879.

ENVOIS DU BUREAU DES ÉCHANGES INTERNATIONAUX (17 brochures et 5 volumes):

Smithsonian miscellaneous collections. Tomes XIII, XIV et XV.

Smithsonian Report. 1877.

Proceedings of the Boston Society of natural History. Vol. XIX, 3^e et 4^e parties, et vol. XX, 1^{re} partie.

Mémoires de la même Société. Vol. III, 1^{re} partie. Nos 1 et 2.

Sketch of the life and contributions to science.— 4 exemplaires.

Mineral map and general statistics of New-South-Wales Australia. 7 exemplaires.

Anno biographico Brazileiro, por Joaquim Manoel de Macedo. T. III. Rio de Janeiro, 1876.

Il est ensuite donné lecture d'une lettre, en date du 11 novembre 1879, écrite par M. Léop. Cabane de Florian, pour exprimer sa reconnaissance au sujet de la visite qui lui a été faite au nom de l'Académie.

Sur la proposition du secrétaire-perpétuel, une commission spéciale est chargée de rechercher le meilleur parti à prendre pour ne pas laisser plus longtemps l'œuvre de notre éminent confrère, M. Ch. Jalabert, inutilement relégué dans nos archives.

Cette commission est composée de MM. Jules Salles, Lenthéric et Doze.

Sur la proposition du même secrétaire, il est en outre décidé, après discussion, que des démarches seront faites auprès de l'administration municipale, pour obtenir que tous les ouvrages de notre bibliothèque, provenant des publications des Sociétés savantes correspondantes, soient réunis dans une salle particulière de la bibliothèque de la ville, pour être mis à la disposition du public, comme les autres livres de cette bibliothèque, sous la réserve cependant de

la faculté que les membres de l'Académie de Nîmes et des sociétés correspondantes conserveront toujours le droit d'emprunter ces ouvrages, sans autorisation préalable et sur leur simple reçu, quels que puissent être à cet égard les règlements généraux de la bibliothèque de la ville.

M. E. Germer-Durand est chargé, en sa double qualité de bibliothécaire de la ville et de l'Académie, de faire les démarches nécessaires pour amener cette négociation à bonne fin.

Avant de lever la séance, M. Albin MICHEL donne lecture d'un article de la *Gazette de Nîmes*, relatif à l'un de nos derniers Bulletins ; et l'Académie décide qu'elle n'enverra plus aucune communication à ce journal.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Séance du 6 décembre 1879.

Présents : MM. Penchinat, *président* ; A. Dumas, J. Salles, Ch. Liotard, E. Brun, Ch. Lenthéric, F. Verdier, Ch. Dombre, Gouazé, A. Puech, G. Pelon, E. Bolze, L. Carcassonne, M. Doze, Albin Michel, Delépine, abbé Ferry, V. Robert, H. Roussellier, Louis Michel, F. Boyer, *membres résidents* ; A. de Montvaillant, *membre non-résident* ; Aurès, *secrétaire-perpétuel*.

Lecture et approbation du procès-verbal de la séance précédente.

M. le secrétaire-perpétuel dépose les ouvrages suivants :

Publications de la Société archéologique de Montpellier, n° 38.

Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de Semur, 15^e année, 1878.

Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 3^e trimestre, 1879.

Recueil des notices et mémoires de la Société archéologique de Constantine, 9^e vol., 11^e série, 1878.

Mémoires de la Société académique de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer, T. IX, 1^{re} partie.

Bulletin de la même Société, 3^e vol., 2^e livraison, 2^e trimestre de 1879.

Revue des langues romanes, 3^e série, T. II, septembre et octobre 1879.

Les Voix de la patrie, 2^e année, nos 22 et 23.

M. Ch. Liotard, au nom de M^{me} veuve Causse, fait hommage à chacun des membres de l'Académie de Nîmes d'un volume contenant les notes descriptives de M. *Auguste Pelet*, son père, sur les monuments grecs et romains qu'il a reproduits en liège, et qui ont été installés dans le Musée archéologique, en conformité du don généreux que M^{me} Causse en a fait à la ville de Nîmes.

M. Albin DE MONTVAILLANT fait hommage à l'Académie d'un volume qu'il vient de publier sur *Florian, sa vie, ses œuvres, sa correspondance*.

M^{me} veuve Maumenet, usufruitière de la succession de M. *Edouard Maumenet*, ayant demandé que l'Académie, héritière dudit M. Edouard Maumenet, consente à sa mise en possession, l'Académie déclare qu'elle ne met pas obstacle à cette disposition.

M. Penchinat, son président, est délégué par l'Académie pour remplir les formalités et signer tous actes nécessaires.

M. AURÈS, secrétaire-perpétuel, persistant, malgré les instances de l'Académie, dans son désir d'être relevé de ses fonctions, il est procédé au scrutin pour l'élection d'un secrétaire-perpétuel.

M. Charles LIOTARD, ayant obtenu l'unanimité des suffrages, est nommé secrétaire-perpétuel, et remercie l'Académie de l'honneur qu'elle vient de lui faire.

Par suite de cette nomination, il sera procédé, au mois de janvier prochain, au choix d'un trésorier, en remplacement de M. Liotard.

M. LIOTARD termine la séance par la lecture d'un rapport sur un volume du *Bulletin de la Société archéologique de Draguignan*, et notamment sur les *Anonymes et Pseudonymes de la Provence*, par M. Robert Reboul.

« J'ai à vous présenter un rapport sur le contenu d'un volume du Bulletin de la Société d'études scientifiques et archéologiques de Draguignan (tome XI, 1876-1877).

» Je passe, sans m'y arrêter, sur les premiers articles : *La biographie de Gay, botaniste, membre de l'Institut*, par M. Reynaud; — *Une tombe mégalithique*, dont les découvertes sont mises en relief par le docteur Olivier; — *Une dissertation sur les frères Pontifes*, par M. l'ingénieur Martin; — *Une épisode des guerres de religion : Les massacres d'Aups, en 1574*, par M. de Bresc; — *Une monographie du Beausset*, par l'abbé Dupui; — pour porter toute votre attention sur le travail le plus considérable du volume, dont il occupe plus des 3/4, les *Anonymes et pseudonymes de la Provence*, par M. Robert Reboul.

» C'est d'ailleurs cette œuvre remarquable qui m'avait été signalée comme devant particulièrement m'intéresser, en qualité de bibliographe et de bibliophile.

» Si c'eût été, comme je l'avais supposé sur une première annonce ou indication verbale, un travail technique ou didactique sur l'ancien idiome provençal, je me serais peut-être récusé pour en entreprendre l'examen, et j'aurais passé la main à un confrère plus spécial.

» Mais, si ce n'est qu'un dictionnaire dont je me trouve appelé à vous rendre compte, ce n'est pas à dire que ce soit une œuvre de peu de valeur ou de peu d'importance, bien s'en faut.

» Ce dictionnaire représente un immense travail, profond, sérieux, très-curieux, très-intéressant. L'auteur a fait exclusivement, pour un petit coin de la France, la *Provence*, en y joignant le *Comtat-Venaissin* et même la commune de *Villeneuve*, qu'il a cru pouvoir considérer comme une dépendance d'Avignon, ce que les savants Barbier et Quérard ont fait pour toute la France; et il a donné d'autant plus de développement à ses recherches biographiques et bibliographiques qu'elles étaient circonscrites dans un cadre plus restreint : il l'a fait avec une sûreté d'appréciation et avec une érudition vraiment merveilleuses, puisant aux sources les plus cachées au vulgaire des lecteurs, recueillant les documents les plus solides, les renseignements personnels les plus authentiques, pour nous éclairer sur une infinité de mystères qui avaient échappé aux plus clairvoyants; car souvent il corrige et rectifie, soit les bibliographes généraux comme Quérard, soit les bibliographes locaux comme Barjavel.

» Avant d'entrer avec l'auteur dans le détail de ces attachantes découvertes, je rap-

pellierai, comme il le fait lui-même, d'après Pierquin de Gembloux, les nombreuses formes ou manières par lesquelles, pour diverses raisons, une foule d'écrivains ont cherché à dissimuler leur personnalité : il en indique plus de 30, parmi lesquelles je retiens les plus notables.

ADULTÉRISME, nom altéré.

ALLONYME, faux nom propre.

ANAGRAMME, lettres interverties.

ANONYME, sans nom.

APOCOPONYME, nom privé de lettres initiales.

APOCRYPHE, dont l'auteur est incertain.

HAGIONYME ou HIÉRONYME, nom sacré pour nom propre.

ASTÉRISME, étoiles au lieu du nom.

BOUSTROPHÉDONISME, nom à lire au rebours.

CRYPTONYME, déguisement du nom propre.

DÉMONYME, qualification substituée au nom propre.

GÉONYME, nom de terre.

INITIALISME, les initiales seules du nom.

IRONISME, nom ironique.

PHRÉNONYME, qualité morale au lieu du nom propre.

POLYONYME, plusieurs auteurs.

PRÉNONYME, prénom remplaçant le nom de famille.

PSEUDANDRIE et PSEUDOGYNE, nom d'homme pour nom de femme et réciproquement.

SCÉNONYME, nom de théâtre.

SYNCOPISME, suppression de quelques lettres.

Etc., etc.

» Dans la longue nomenclature qu'il nous donne, M. Reboul a rencontré à peu près tous les genres de supercherie que je viens de signaler, résultant tantôt du danger de

manifeste une opinion trop hardie, tantôt du désir de se singulariser, rarement d'un excès de modestie.

» Les ouvrages qu'il énumère se rattachent à la Provence par l'origine de l'auteur, par le sujet, par le lieu des événements, par le lieu de l'impression, etc.

» Je vais faire passer sous vos yeux quelques-uns de ceux qui m'ont paru présenter un intérêt particulier pour nous, à divers points de vue.

» Le premier que je rencontre est une *Observation sur la peste de Provence*, par le médecin Astruc, né à Sauve, indiqué seulement par l'initiale A.

» L'abbé de Charnes (de Villeneuve-lès-Avignon) est cité plusieurs fois à raison de ses divers écrits, presque tous anonymes : *La Vie du Tasse*, publiée à Paris, 1690, avec les initiales D. C. D. D. V. (de Charnes, doyen de Villeneuve); une traduction de *Lazarille de Tormes*, donnée à Paris, 1678; *Conversations sur la critique de la princesse de Clèves*, Paris, 1679. M. Reboul croit aussi pouvoir lui attribuer la paternité des *Agréables divertissements de la table* ou *Règlement de l'illustre Société des frères et sœurs de l'ordre de la Méduse*, sans doute parce que de Charnes était, avec de Posquières, un des collaborateurs des *Nouvelles de l'Ordre de la Boisson*, publiées à Avignon, de 1703 à 1707, chez Museau-Cramoisi. Les membres de cet Ordre avaient pris, comme leur imprimeur, des noms supposés. On y voyait figurer : frère des Vignes, frère Mortadelle, dom Barriquez, Caraffa y Fuentes Vinosas, de Flaconville, etc.

» Un autre ouvrage de même nature est cité sous le titre : *Nunc est bibendum. Etudes et recherches scientifiques et archéologiques sur le culte de Bacchus en Provence, au XVIII^e siècle*. L'auteur se désigne sous le nom de chevalier Apicius à Vindemiis. C'est Laurent du Crozet. Tous ses collaborateurs ou continuateurs se cachent aussi sous des noms bizarres ou grotesques.

» M. Reboul relève une erreur qui a son origine dans le *Dictionnaire* de Chaudon, reproduite par Colomiez, Moreri, Quérard, et qui consisterait à attribuer à Esprit Fléchier, évêque de Nîmes, une traduction de la *Vie du cardinal Commendon*, donnée en 1669, sous le nom de Roger Akakia.

» Une autre grosse erreur de l'éditeur Gueidon, de Marseille, dans son *Almanach historique, biographique et littéraire de la Provence*, qui signale les *Ballades provençales*, de Marie Aycard, comme des *poésies pleines de grâce et de fraîcheur, où l'on retrouve la manière imagée et pure d'André Chénier*. Il n'y a pas un seul vers, dans les *Ballades et Chants populaires de la Provence*, de Marie Aycard.

» L'abbé Soumille, originaire, comme de Charnes, de Villeneuve-lez-Avignon, est indiqué comme l'auteur du *Traité sur le jeu de Trietrac*, publié à Avignon, en 1738, et où l'auteur se désigne, dans la dédicace, sous les initiales L^{re} S^{re} (Bernard-Laurent Soumille).

» Un de nos compatriotes (du Gard), M. Blanc-Gilly, est désigné comme auteur d'un opuscule paru à Marseille, sous le titre : *Patrouilles bourgeoises de Marseille*, par un Ami de la patrie, 1789.

» Le roman de Léon Ménard, *Callisthène*, est signalé comme ayant paru primitivement sans nom d'auteur, sous le titre : *Les amours de Callisthène et d'Aristoclée*, histoire grecque. La Haye (Paris), 1746.

» Les noms de deux pamphlétaires assez obscurs, l'abbé Rive et Mathieu Dairnwaell, sont très-souvent mis en évidence. L'un s'attaquait au clergé ou à la magistrature, sous les désignations : *Un Justicrate* ou *Un Robinocrate* ; l'autre, sous des noms variés, parmi lesquels se rencontre celui de *Satan*, prend à partie des puissances de premier ordre : Guizot, Thiers, Rothschild. Ce dernier est qualifié dans un de ses libelles : *Rothschild I^{er}, roi des Juifs*.

» Le fils d'un ancien préfet du Gard, de fâcheuse mémoire, M. Philippe d'Arbaud-Jouques, est révélé comme éditeur des *Rimes de d'Arbaud-Porchères*, un des vingt premiers membres de l'Académie française, Paris, Techener, 1855, et comme auteur lui-même d'un volume de poésies anonymes, publié à Marseille sous le titre : *Les Premiers Jours*.

» Il ne sera pas sans intérêt de faire savoir, à cette occasion, que nous devons à ce même M. Philippe d'Arbaud-Jouques un très-beau portrait de Claude Brousson, victime des persécutions contre les religionnaires, vers 1702. Ce portrait, dû à un peintre hollandais, Bronkooorst, est une des bonnes toiles de notre Musée.

» Un autre célèbre dissident, Derodon, qui fut professeur de philosophie au collège de Nîmes, est cité à l'occasion d'une réfutation de ses écrits, parue sous le titre *l'Historien d'Orange réfuté*, par le R. P. Angélic de

l'Isle. M. Reboul donne le nom de cet écrivain supposé : Jacomin Martin. Je relève une légère erreur dans cet article, où le professeur réfuté est appelé Deredons. Son vrai nom est David Derodon. Un de ses livres les plus connus : *Le Tombeau de la Messe*, est signé par D. D.

En nous signalant notre compatriote et confrère *Louis Roumieux*, très-connu et très-apprécié de notre côté du Rhône sous la désignation transparente de *Felibre de la Tourmagne*, il aurait pu ajouter qu'il ne faut pas le confondre avec un autre écrivain local qui se déguise sous un pseudonyme populaire : *Jan de la Tourmagne*, et qui n'est autre que notre poète aimé, notre confrère également, *Jean Gaidan*.

» Dans une longue et solide notice, consacrée aux écrits macaroniques d'*Antonius Arena : Meygra entrepriza catoliqui imperatoris*, et *Arena ad suos compagnones*, notre auteur réfute l'erreur propagée par de Bure, Nodier, Brunet, Michaud, Moreri, Lalanne (qui se sont tous copiés sans doute), en établissant que ce nom n'est pas un pseudonyme, pour Antoine de la Sable, mais le vrai nom latinisé du poète macaronique, Antoine Arène, de Solliès-Pont (*de Villa Soleriis*), nom qui est du reste continué et dignement représenté dans la littérature moderne par les Arène, de Toulon.

» Le nom de Morenas revient souvent sous la plume du savant bibliographe de Draguignan. Il rapporte, à son sujet, une curieuse anecdote : Ce Morenas, plagiaire et compilateur assez effronté, avait été chargé, par les Capucins d'Avignon, de rédiger à leur usage une espèce d'encyclopédie. Il s'ac-

quitta assez convenablement de sa tâche pour les premiers volumes ; mais, sur la fin de son œuvre, voyant faiblir les honoraires qui lui avaient été promis, il emprunta la matière des derniers volumes un peu partout, et s'excusait sans vergogne en disant : *Traité mos mounges coumo mé traitoun.*

» Une anecdote encore plus gentille se rencontre au sujet de Joseph Méry. *Le Messager*, de Marseille, avait annoncé la découverte d'un sarcophage, au sujet duquel s'était émue une grosse dispute entre un certain *Biffi* et il signor *Mascredati*, de l'Académie des *Infuriati* de Bologne. La discussion dégénère en voies de fait. Il s'en suit un duel. *Le Messager* annonce que *Mascredati* a été tué. La justice informe ; descente sur les lieux, enquête, comparution des rédacteurs devant le magistrat auquel Méry vient déclarer qu'il a tout inventé : la dispute, les adversaires, et présente pour seule coupable la plume qui a écrit le roman.

» Tout le monde connaît la curieuse correspondance apocryphe rééditée tout récemment dans la bibliothèque du libraire Pincebourde, sous le titre de *Mystifications de Caillot-Duval*. M. Reboul ne manque pas de nous en faire connaître les auteurs. Deux spirituels provençaux : MM. Fortia de Piles et de Boisgelin.

» Je rentre dans les détails relatifs à notre pays avec les *Souvenirs d'un voyage dans le Languedoc, le Comtat et la Provence*, publiés à Paris, 1835, par M. Maxime^{***}, (du Gard). Ce prénom cache M. Maxime Fourcheut de Montrond, un des quatre frères de ce nom (dont deux jumeaux), tous originaires de Bagnols (Gard). Celui qui m'oc-

cupe était paléographe, de l'école des Chartes; les trois autres, élèves de l'École polytechnique, ont terminé leur carrière, deux en qualité d'officiers supérieurs d'artillerie, et le troisième comme ingénieur en chef des ponts et chaussées.

» L'auteur de *Marseille, Nîmes et ses environs*, relation de la réaction qui éclata dans le Midi au début de la Restauration, et qui s'est caché sous l'indication de *un témoin oculaire*, est un nimois fort connu, nommé Charles Durand.

» L'auteur des *Recherches sur la ville de Beaucaire*, imprimées en 1836, à Avignon, sous le nom de M. ^{***}, chevalier de Saint-Louis, est M. le marquis de Forton, donné par M. Reboul sous la forme erronée de Fortou. Ce n'est pas une faute d'impression; l'erreur est reproduite dans la table de l'ouvrage.

» Je m'arrête dans cette longue revue. J'en ai assez dit pour recommander le livre de M. Reboul à l'intérêt des *curieux*. Je terminerai en mentionnant un opuscule peu connu, publié en 1793, à Avignon, sans nom d'auteur, sous le titre de *Le Souper de Beaucaire*. Ce livret de 20 pages est attribué à *Napoléon Bonaparte*, officier d'artillerie. Une brochure publiée pendant les Cent-Jours rapporte que l'éditeur Sabin Tournal présenta, en 1804, son mémoire de 200 fr. resté impayé, et que l'Empereur, en l'acquittant, sur la présentation d'un exemplaire servant de titre justificatif, offrit de donner 500 fr. pour tout autre exemplaire qui pourrait se rencontrer ».

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Séance du 20 décembre 1879.

Présents : MM. Brun, *président*, en l'absence du président et du vice-président titulaire; Alph. Dumas, Jules Salles, Aurès, Ch. Liotard, Verdier, Puech, Bolze, Delépine, Sabatier, Louis Michel, *membres résidents*; A. de Montvaillant, *membre non résident*; Albin Michel, *secrétaire*.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. le secrétaire dépose sur le bureau les ouvrages suivants :

Bulletin de la Société industrielle de Flers. 3^e année, numéros 1 et 2.

Bulletin de la Société historique d'archéologie des Côtes-du-Nord. Octobre 1879.

Bulletin des séances de la Société nationale d'agriculture de France. 1878, numéro 8.

Revue Savoisienne. Numéro de Novembre 1879.

Recueil des Travaux de la Société libre

d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure. 4^e série, tome iv. (renfermant une étude complète de l'art préhistorique dans l'Ouest, et spécialement dans la Haute-Normandie).

Mémoires de la Société nationale des antiquaires de France. 4^e série, tome ix.

Bulletin trimestriel de la Société des sciences, belles-lettres et arts du département du Var. Années 1833 et 1834.

Programme du concours de l'Académie archéologique de Belgique pour 1880.

Le secrétaire annonce l'arrivée de deux mémoires pour le Concours de 1879, ayant pour objet : *Claude Baduel*.

M. Aurès, au nom de M. L. ALÈGRE, de Bagnols, membre non-résidant, donne communication de la note suivante sur la *Flore paléontologique de Bagnols*, et d'un superbe album explicatif composé d'un grand nombre de planches teintées à l'aquarelle.

« A trois kilomètres de Bagnols, au Nord, près de Saint-Nazaire, et à peu de distance de Vénéjan, le tracé du chemin de fer de Nîmes au Teil traverse le quartier dit de Derbèze. Afin que la ligne ferrée passât entre la montagne et la ferme de M. Ch. Roux, il a fallu trancher les blocs de rochers sur un parcours d'environ 400 mètres. C'est dans les éclats de cette masse calcaire, soulevée par la mine, qu'apparaissent de nombreuses empreintes de feuilles, de plantes, tiges, bois ou fruits d'une conservation souvent parfaite. Le coloris en est à

peine modifié depuis des siècles, et nous avons vu la pellicule même de certaines tiges s'exfolier, cédant au moindre contact.

» La carte géologique d'Emilien Dumas désigne ce terrain sous le nom de terrain crétacé (Grès vert), couches à Hippurites et à Foraminifères, Turonien d'Orbigny. L'auteur précise et, entre Thibon (aujourd'hui Ch. Roux) et Derbèze, il indique le gisement de débris organiques fossiles par un astérisque.

» Sur la carte ci-contre, la montagne que nous signalons, marquée + —, est ce même point; il se trouve au Nord-Ouest d'un massif qui, se prolongeant vers le Sud, suit le cours de la Cèze, et se dirige à l'Est de la vallée du Rhône.

» En face de ces roches dominées par le castel de Gicon, à 250 mètres d'altitude, apparaît, au Sud et au-delà de la Cèze, un autre massif, dit le Camp de César, (calcaire gris, à Gryphea Colomba, Turonien d'Orbigny). Adossées à ce vaste plateau calcaire sont les collines de Bosquet et de la montée de France (Voir au point † sur la carte). Là, les travaux de la voie ferrée ont encore nécessité le percement de la montagne; là, dans la tranchée, nous avons pu remarquer quelques empreintes de plantes aquatiques; mais certainement les mieux conservées se trouvent à Derbèze, dans la même formation géologique. C'est donc de Derbèze que l'on a tiré toute une série de Fougères, de Lycopodiacées, de Lépidodendrées, types des plantes carbonifères.

» Nous avons cru reconnaître également

des plantes qui caractérisent le terrain permien ; le *Walchia-Piniformis*, Sternb, et l'*Ulmannia Frumentaria*, Gœpp.

« Mais (hâtons-nous de le dire) nos études spéciales n'ont point été dirigées vers la botanique fossile, et nous nous sommes borné, ici, au rôle de collectionneur et de dessinateur... Un manœuvre de bonne volonté prépare les matériaux pour l'architecte qui édifie... »

On l'a dit excellemment : — *Colligite, ne pereant* ».

M. Jules SALLES, en faisant part à l'Académie de la mort de M. *Auguste Bosc*, sculpteur, membre honoraire, témoigne le désir que le souvenir de cet artiste nimois soit l'objet d'une mention spéciale, qui devra prendre place dans nos *Mémoires*. L'Académie, s'associant aux regrets exprimés par M. Salles et approuvant son idée, le charge de préparer une notice sur les travaux de M. Bosc.

† M. DELÉPINE fait un rapport oral sur un article contenu dans les *Mémoires* de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, et ayant pour titre : *Curiosités pédagogiques. — L'Orbilianisme, ou l'usage du fouet dans les collèges des jésuites au XVIII^e siècle*, par M. Gabriel Compayré.

M. LIOTARD appelle l'attention de l'Académie sur un article de M. Aug. Dide, consacré à Florian, dans la partie littéraire du

Journal Officiel; la conclusion de l'article, en ce qui touche la mort de Florian, ne serait pas parfaitement d'accord avec les énonciations du livre de notre confrère, M. de Montvaillant, et de plusieurs autres biographies, qui auraient pu exagérer les conséquences d'une détention d'une vingtaine de jours sur la constitution délicate du poète.

M. Liotard signale aussi un autre travail peu connu sur notre célèbre compatriote, une biographie de Florian par un écrivain oublié, Jos. Rosny, qui vient d'être mis en lumière par M. le baron Ernouf, dans la dernière livraison du *Bulletin du bibliophile* (livraison mai-juin 1879). Il présente en outre à l'Académie plusieurs portraits de Florian, de types assez variés, dont le meilleur est sans contredit celui qui a été donné par Queverdo, à la date de 1785; il accompagne le 15^e volume de l'édition des œuvres complètes, qui contient les figures du même artiste.

M. AURÈS termine la séance par la lecture du tableau des présences des membres de l'Académie pendant les 22 séances de l'année 1879.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Journel Officiel ; la conclusion de l'article, en ce qui touche la mort de Florian, ne serait pas parfaitement d'accord avec les énonciations du livre de notre confrère, M. de Montvillain, et de plusieurs autres biographies, qui auraient pu exagérer les conséquences d'une détention d'une vingtaine de jours sur la constitution délicate du poète.

M. Liotard signale aussi un autre travail peu connu sur notre célèbre compatriote, une biographie de Florian par un écrivain oublié, Jos. Roany, qui vient d'être mise en lumière par M. le baron Frénot, dans la dernière livraison du Bulletin des bibliophiles (livraison de juin 1873). Il présente en outre à l'Académie plusieurs portraits de Florian, de types assez variés, dont le meilleur est sans contredit celui qui a été donné par Guérard, à la date de 1780 ; il accorde page 103, volume de l'édition des œuvres complètes, qui contient les figures du même artiste, et qui est connu de tous les amateurs.

M. Auzas termine la séance par la lecture du tableau des présences des membres de l'Académie pendant les 22 séances de l'année 1873.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Secrétaire, M. de Montvillain.